



# Assemblée générale

Soixantième session

**35<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 20 octobre 2005, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Eliasson ..... (Suède)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

## Points 42 et 43 de l'ordre du jour

**Culture de paix : une journée de séances plénières sera consacrée à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de la paix et de la célébration de la Décennie à mi-parcours**

**Rapport du Secrétaire général** (A/60/201)

**Note du Secrétaire général** (A/60/279)

**Projets de résolution** (A/60/L.4 et A/60/L.5)

## **Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations**

**Rapport du Secrétaire général** (A/60/259)

**Projet de résolution** (A/60/L.6)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au sommet mondial de la mi-septembre, nos dirigeants ont réaffirmé la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de la paix, ainsi que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, adoptés par l'Assemblée générale. Ils se sont également engagés à promouvoir une culture de la paix et un dialogue aux niveaux local, national, régional et international.

C'est le thème de notre débat d'aujourd'hui. Le fait que les États Membres soient appelés à fournir des indications sur le suivi des textes en la matière présente un intérêt d'actualité, mais également un intérêt politique. Nos débats se fondent sur trois rapports, notamment celui que l'UNESCO a établi sur l'évaluation à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (voir A/60/279).

D'après la Déclaration sur une culture de la paix, adoptée par la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale en 1999, la culture de la paix est l'ensemble des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie fondés sur le rejet de la violence, la prévention des conflits en s'attaquant à leurs causes profondes, l'engagement de régler les problèmes par le dialogue et la négociation. La culture de la paix se fonde sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance, la promotion du développement, de l'éducation en faveur de la paix, la libre circulation de l'information et la plus grande participation des femmes à la prévention des violences et des conflits. En fait, nombre des activités quotidiennes de l'ONU visent à contribuer à la culture de la paix.

La Décennie est arrivée à mi-parcours. C'est l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et de lui imprimer un nouveau souffle, une nouvelle orientation et une nouvelle énergie pour entamer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



l'autre moitié du parcours. Nous devons nous demander quelles ont été les pratiques et les approches prometteuses et efficaces. Sommes-nous parvenus à faire participer toutes les parties prenantes, notamment les organismes, fonds et programmes des Nations Unies? Les Gouvernements se sont-ils suffisamment employés ces cinq dernières années à promouvoir la paix et la non-violence à tous les niveaux? Que peut-on faire de plus pour encourager la société civile et le secteur privé à accroître leur rôle dans la promotion d'une culture de la paix qui gagne le cœur et l'esprit des individus, et des jeunes plus particulièrement?

Concrètement, la tâche qui nous attend sera de veiller à ce que nous continuions à chercher les meilleurs moyens de renforcer une culture de la paix. Il faudrait mettre l'accent sur le mécanisme de collaboration, mais également sur les secteurs fondamentaux d'engagement, par exemple, l'éducation, qui, j'insiste, ne doit pas être le dernier des secteurs.

En outre, nous devons définir des moyens plus efficaces de travailler avec la société civile et les organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec les médias et le secteur privé, afin de garantir une action forte et cohérente tout au long de la Décennie. Il y a également de nouveaux aspects qui n'avaient pas été abordés dans le débat international au moment où l'Assemblée générale a adopté la Déclaration et le Plan d'action. Un de ces aspects a trait à la diversité culturelle. Dans le document final, nos dirigeants ont reconnu la diversité du monde et que toutes les cultures et civilisations contribuaient à l'enrichissement de l'humanité. Ils ont également reconnu l'importance du respect de la diversité religieuse et culturelle dans le monde. Le dialogue interconfessionnel est de plus en plus reconnu pour sa contribution non seulement aux objectifs de la culture de la paix, mais également au dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples.

Cela m'amène à une autre question à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui : le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Il ressort du rapport du Secrétaire général qu'un consensus se fait jour sur un cadre global pour les activités liées au dialogue. Ce cadre repose sur des valeurs universelles, communes à toutes les cultures et les civilisations, notamment celles de la tolérance, de l'entente commune, le respect des droits de l'homme et la gouvernance démocratique.

La principale difficulté à laquelle nous nous heurtons est de concrétiser les promesses d'adopter ces valeurs, au moyen de toute une série d'initiatives pratiques, comme le demande le Programme d'action pour le dialogue entre les civilisations. Je tiens à féliciter le Secrétaire général de l'initiative qu'il a prise le 14 juillet 2005 de lancer l'Alliance des civilisations, sur proposition des Premiers Ministres de l'Espagne et de la Turquie. Il s'agit d'instaurer une nécessaire concertation au sein de la communauté internationale, aux niveaux institutionnel et de la société civile, pour mettre un terme aux divisions et surmonter les préjugés, les idées erronées et la polarisation qui sapent la confiance et menacent la sécurité internationale. Nous vivons dans un monde de profondes méfiance et suspicion. Nous devons mobiliser la volonté politique en vue d'inverser les tendances négatives et prévenir la polarisation et le pessimisme. En renforçant la culture de la paix, en encourageant le dialogue entre les religions et en poursuivant le dialogue entre les civilisations, nous contribuerons à renforcer l'espoir et la foi dans l'avenir.

Je voudrais ajouter qu'il existe un lien évident entre cette entreprise et notre processus continu de réforme de l'ONU. Le fait que nous débattions de ces trois concepts ici, ensemble, à une séance plénière de l'Assemblée générale est une initiative à encourager dans les années à venir. J'espère que nos débats d'aujourd'hui aboutiront à une action concrète et soutenue et renforceront nos efforts en vue d'une culture de la paix véritablement mondiale et d'un vrai dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples de notre monde.

Je commencerai par donner la parole au représentant du Bangladesh qui va présenter le projet de résolution contenu dans le document A/60/L.5.

**M. Chowdhury** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette journée de commémoration de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010. La date est importante, car elle coïncide avec l'arrivée à mi-parcours de la Décennie, ainsi que vous venez de le faire observer dans votre déclaration préliminaire.

Je suis certains que les débats d'aujourd'hui, sous votre direction avisée, Monsieur le Président,

renforceront notre volonté de promouvoir une culture de la paix, une culture qui rassemble les peuples au-delà des cultures, des civilisations et des confessions et qui, nous l'espérons, créera un ordre mondial où l'amitié supplante l'atrocité, où l'harmonie l'emporte sur la haine et la compréhension remplace l'intolérance.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (A/60/201). Nos remerciements s'adressent également au Directeur général de l'UNESCO pour les efforts inlassables qu'il n'a eu de cesse de consentir à cet égard.

L'histoire récente a été marquée par une série de triomphes dont l'humanité peut à juste titre s'enorgueillir, notamment la fin du colonialisme, la limitation de l'autocratie, le renforcement des valeurs et des institutions démocratiques, la montée du libéralisme et un partenariat renforcé entre les gouvernements et la société civile en faveur du développement.

Mais hélas, cette période n'a pas été exempte de tragédies. Nous avons fait l'expérience de violences indicibles provoquées par la guerre, la terreur et les conflits qui ont apporté mort, destruction et souffrances à des millions d'êtres humains.

L'adoption de la Déclaration du Millénaire nous a donné une occasion exceptionnelle de relancer nos efforts. Elle a constitué, entre autres choses, une charte des droits de l'homme fondée sur certaines convictions universelles propices à la paix, au développement, au dialogue, à l'inclusion, à l'équité, à la justice et à la tolérance. Nos dirigeants les ont avalisées au Sommet mondial de 2005. Ils nous ont donné pour mission de faire avancer toutes les initiatives y afférentes. Les efforts que nous menons actuellement sont en accord avec leurs souhaits et, à vrai dire, avec leurs décisions.

Nous croyons que les hommes et les femmes, quelles que soient leur culture, leur civilisation ou leur foi, partagent beaucoup de valeurs. C'est sur elles que nous devons axer nos efforts pour établir des passerelles, combler les écarts et raffermir les liens. Il serait dans notre intérêt collectif de consacrer nos ressources et nos capacités, intellectuelles et matérielles, à une telle campagne.

Le Bangladesh est à l'avant-garde d'initiatives en faveur d'une entente et d'une tolérance plus grandes entre les peuples. Ceci, à notre avis, est possible grâce

au dialogue et à la coopération. C'est d'un conflit meurtrier que mon pays est né. C'est pourquoi nous attachons une grande valeur aux principes de la tolérance, du respect de la diversité, de la démocratie et de la compréhension. Ces idéaux ont été avalisés par l'ensemble des membres en 1999 dans la Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix (résolution 53/243). Le Bangladesh a eu le privilège de diriger ce processus.

Le Programme d'action recense nombre de grands domaines d'action : éducation; développement économique et social durable; droits de l'homme; égalité entre les hommes et les femmes; participation démocratique; promotion de la compréhension, de la tolérance et de la solidarité; communication participative et libre circulation de l'information et des connaissances; et paix et sécurité internationales. Des mesures spécifiques sont annoncées dans chaque domaine afin que nos objectifs puissent se réaliser.

Dans un esprit d'inclusion, le Bangladesh a toujours été favorable aux initiatives qui cherchent à promouvoir le dialogue et la compréhension. Nous croyons que toutes ces initiatives se renforcent mutuellement. Nous croyons également que la participation de tous les acteurs – gouvernements, organisations internationales, société civile, organisations non gouvernementales, jeunes, secteur privé, dirigeants communautaires, chefs religieux, professeurs, artistes, journalistes et travailleurs humanitaires – est essentielle à la réalisation de notre objectif universel d'un monde pacifique, un monde où nous pourrions résoudre nos problèmes grâce à la convergence d'idées plutôt que par l'affrontement.

Si nous promovons une culture de la paix et toute initiative de cet ordre, nous ne prétendons pas que ces objectifs peuvent se réaliser dans le vide. Pour que la paix soit durable, il faut créer les conditions qui permettront à nos peuples de vivre dans la dignité et à l'abri du besoin et de la peur. Il faut également remédier à toutes les injustices politiques, économiques et socioculturelles actuelles.

Le Bangladesh a toujours cherché à jouer un rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Notre attachement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies reste inébranlable. Le Bangladesh a, à ce jour, fourni quelque 39 000 casques bleus à 24 opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Plus de 70

soldats ont consenti le sacrifice suprême dans l'exercice de leurs fonctions, pour la défense des valeurs des Nations Unies.

Au plan national, le Bangladesh opère une révolution tranquille dans le domaine du développement socioéconomique, maintenant une croissance du produit national brut de 5 % depuis plus de deux décennies, augmentant le revenu par habitant, maintenant la sécurité alimentaire, accroissant les capacités à faire face aux catastrophes naturelles, améliorant l'indicateur du développement humain, renforçant la parité entre les sexes et améliorant les indicateurs sociaux et sanitaires. Nous avons mis nos ressources intellectuelles locales au service du développement. Des idées telles que le microcrédit et l'enseignement non scolaire – qu'il est certainement grand temps de mettre en œuvre – ont été largement reproduites. Nous croyons qu'un ordre mondial reposant sur une culture de la paix est propice à la réalisation de nos objectifs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Un partenariat mondial renforcé est donc à l'ordre du jour.

À mi-parcours de la célébration de la Décennie, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous les acteurs qui ont contribué à la promotion d'une telle culture. À cet égard, nous nous félicitons du rôle de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Nous remercions également les autres organisations au sein et en dehors du système des Nations Unies pour le rôle qu'elles ont joué.

Nous remercions tout particulièrement la société civile, notamment les organisations non gouvernementales et les jeunes. Leur appui enthousiaste à cette cause a considérablement modifié la donne. Tous nos remerciements vont également à la Fundación Cultura de Paz qui a compilé un excellent rapport sur les progrès réalisés par plus de 700 organisations dans plus de 100 pays, dont le Bangladesh. Nous les engageons tous vivement à continuer leur bon travail.

Nous croyons que la promotion d'une culture de la paix est de la plus haute importance. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui que des conflits qui engendrent l'incompréhension et l'intolérance éclatent partout sur notre planète. C'est dans cette perspective que j'ai l'honneur de présenter, au nom d'un grand nombre de

délégations – en fait 105 coauteurs – le projet de résolution intitulé « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 », publié sous la cote A/60/L.5. De nouveaux coauteurs continuent de s'ajouter à la liste. Brunei Darussalam et les Îles Marshall, par exemple, viennent de se joindre à nous.

Le projet de résolution contient quelques mises à jour techniques par rapport à la résolution de l'année précédente (résolution 59/143). Il contient les éléments additionnels suivants : premièrement, il prend note du Document final du Sommet mondial de 2005 adopté lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale (résolution 60/1). Deuxièmement, il fait gré à la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les jeunes, pour ses activités de promotion d'une culture de paix et de non-violence, notamment sa campagne de sensibilisation à une culture de paix, et prend note des progrès accomplis par plus de 700 organisations dans plus de 100 pays. Et troisièmement, il prie le Secrétaire général, comme convenu dans le Document final du Sommet mondial de 2005, de rechercher les moyens de renforcer les mécanismes d'application de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de la paix.

Le projet de résolution porte l'estampille enthousiaste de 106 nations, qui constituent une majorité écrasante à l'Organisation. Elles représentent la voix mais aussi les aspirations de milliards d'êtres humains. Un jour – et il ne s'agit pas là d'un vœu pieu mais d'une conviction profonde – un projet de résolution sur cette question sera parrainé par toutes les délégations.

C'est également là ce que nous espérons, car dans l'adversité, c'est l'espoir qui nous soutient, qui nourrit notre croyance en la vie et nous encourage à aller de l'avant. Cette tâche n'est pas si difficile et, quoi qu'il en soit, il faut, comme l'on a dit, « vouloir saisir plus qu'on ne peut êtreindre; sinon, pourquoi le Ciel? ».

J'espère que l'Assemblée adoptera ce projet de résolution sans le mettre aux voix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la République islamique d'Iran, qui va présenter le projet de résolution A/60/L.6.

**M. Zarif** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord dire que nous sommes satisfaits de constater que l'Assemblée générale examine, dans le cadre d'un débat conjoint, deux questions très importantes relatives à la culture de la paix et au Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Je remercie le Secrétaire général de ses rapports (A/60/201, A/60/259) et de son engagement inébranlable en faveur de ces louables initiatives.

Il n'a jamais été aussi urgent ni aussi important que la communauté internationale œuvre de concert à promouvoir la culture de la paix et le dialogue entre les civilisations. Le document final (*résolution 60/1*) du sommet qui vient de se conclure a admis leur importance en réaffirmant la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix, le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Programme d'action, ainsi que d'autres mesures en faveur du dialogue entre les cultures et les civilisations.

Face à la complexité des défis actuels, les stratégies d'antan, fondées sur le pouvoir et l'exclusion, sont insuffisantes et, dans la plupart des cas, inappropriées. Pire, il arrive qu'elles exacerbent les tensions en creusant les divisions, en marginalisant et en mettant au ban des franges importantes de la population mondiale, ainsi qu'en faisant le lit de la haine, de la bigoterie et de la violence. L'instrument de gestion qu'est le besoin, perçu comme tel, d'avoir des ennemis réels ou imaginaires, a, en réalité, transformé la théorie du choc des civilisations tant redouté en un risque bien réel.

Le désir de la communauté internationale de rompre avec le système de l'exclusion est illustré par la décision unanime de proclamer 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Il importe de remplacer les modes d'analyse et de conduite archaïques, dans la mesure où nous avons aujourd'hui une bien meilleure idée de notre vulnérabilité commune face aux menaces, qui vont du terrorisme aux armes de destruction massive en passant par la pauvreté et la dégradation de l'environnement. En effet, à l'heure de la mondialisation, ces menaces ne connaissent aucune frontière géographique, aucun pouvoir, aucune influence. Il faut donc espérer que la gestion collective de nos vulnérabilités communes devienne un meilleur instrument de gouvernance

mondiale que la lutte contre des ennemis perçus comme tels ou imaginaires.

Cette nouvelle conception doit partir du principe que les sources du savoir et de la sagesse sont intrinsèquement diversifiées, que chaque civilisation a beaucoup à offrir et que l'ouverture entraînera un enrichissement et des bénéfices mutuels. La résolution 56/6, sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, adoptée il y a quatre ans par l'Assemblée générale, définit judicieusement les paradigmes de cette nouvelle conception comme « le dialogue (...) fondé sur l'ouverture et (...) un désir commun d'apprendre, de découvrir et d'étudier des hypothèses, de mettre en évidence des interprétations communes et des valeurs fondamentales et de faire se rencontrer des perspectives diverses » (partie A, article 1). Elle a été approfondie par le Groupe de personnalités éminentes constitué par le Secrétaire général sur le dialogue entre les civilisations, qui indique dans son ouvrage, *Crossing the Divide: Dialogue among Civilizations*.

« Le dialogue met tout le monde sur un pied d'égalité ... puisqu'il s'agit d'un processus par lequel nous acceptons, autant que nous voulons être acceptés. Nous incluons, autant que nous voulons être inclus. Nous écoutons, autant que nous voulons être écoutés.

Dans ces termes, le dialogue peut peut-être en fin de compte déboucher sur une nouvelle conception des relations mondiales parce qu'il conteste l'ancien modèle. ... le dialogue peut être un cadre où l'on accorde au plus faible le privilège d'être entendu, et où le plus fort estime nécessaire de présenter ses arguments aux autres. »

Un tel revirement conceptuel serait en fait nécessaire pour atteindre les nobles objectifs d'une liberté plus grande, du développement, de la sécurité et des droits de l'homme pour tous. Il importe donc que cela devienne la conception dominante du nouveau siècle si nous voulons laisser aux générations futures un monde plus sûr et plus prospère que celui dont nous avons hérité. Renforcer la culture du dialogue entre les civilisations sera l'aspect majeur de notre lutte contre les calamités modernes, en particulier le terrorisme. En effet, le terrorisme cherche à faire de la diversité des nations une source de conflit, alors que le dialogue entre les civilisations peut contribuer à faire de cette

diversité le fondement de la coopération et du mieux-être collectif.

Le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Programme d'action sont un important jalon de l'action collective en faveur de cette conception qui, aussi logique soit-elle, est tout à fait novatrice. Depuis son adoption, le Programme mondial a progressivement suscité un intérêt croissant de la part des États Membres, des établissements universitaires, des organisations non gouvernementales ainsi que des institutions internationales et régionales.

Nombre de pays, d'organisations internationales et régionales, d'associations de la société civile, d'organisations non gouvernementales et d'entités du système des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, ont rendu compte au Secrétaire général des activités impressionnantes qu'ils ont conduites à cette fin. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport publié sous la cote A/60/259, les indications fournies autorisent à penser que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations a inspiré différentes manières originales de promouvoir une plus grande entente et des échanges constructifs entre les peuples de diverses origines culturelles.

À cet égard, l'UNESCO a largement contribué à mettre en œuvre le Programme mondial en l'inscrivant dans sa stratégie à moyen terme pour 2002-2007 en vue d'atteindre l'objectif stratégique suivant : « Protéger la diversité culturelle et encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations ».

En adoptant sa résolution 53/22, l'Assemblée générale a posé des jalons en vue d'institutionnaliser, de promouvoir et de faciliter le dialogue entre les civilisations. Depuis la cinquante-troisième session, l'idée a gagné du terrain partout dans le monde. La proclamation de l'année 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et l'adoption du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et de son Programme d'action ont été primordiaux pour le renforcement du dialogue et de l'entente à l'aube du nouveau millénaire. Ces efforts ont démontré la volonté collective de la communauté internationale d'aborder ce nouveau millénaire suivant une conception nouvelle des interactions mondiales et dans le ferme objectif de bâtir un avenir meilleur pour les générations futures.

L'heure est venue pour l'Assemblée, seul organe universel représentant la quasi-totalité des nations de la

planète, de contribuer une nouvelle fois à renforcer cette nouvelle conception, pleine de promesses, en adoptant le projet de résolution dont nous sommes saisis. C'est donc pour moi un très grand honneur et un immense privilège que de présenter le projet de résolution intitulé « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations », publié sous la cote A/60/L.6, au nom de ses auteurs qui, outre les 67 délégations mentionnées dans le texte du projet, incluent désormais : l'Allemagne, Andorre, l'Argentine, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Jamahiriya arabe libyenne, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, Monaco, la Mongolie, le Niger, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Panama, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, la République arabe syrienne, la République dominicaine, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, la Sierra Leone, la Slovaquie, la Slovénie, Sri Lanka, la Suède, la Tunisie et le Turkménistan.

Ce projet de résolution dresse le bilan des accomplissements réalisés jusqu'ici tout en cherchant à promouvoir le concept et son application à l'échelle mondiale. Il confirme que le dialogue entre les civilisations est un processus engagé entre les civilisations et en leur sein, fondé sur l'ouverture, et qu'il correspond à un désir commun d'apprendre, de découvrir et d'étudier des hypothèses, de mettre en évidence des interprétations communes et des valeurs fondamentales et de faire se rencontrer des perspectives diverses. Il souligne également que le but véritable du dialogue entre les civilisations est de recueillir l'adhésion de la prochaine génération.

Le projet de résolution se félicite des nombreuses mesures et initiatives visant à faire avancer le dialogue entre les civilisations prises par les États, le système des Nations Unies, les organisations internationales et régionales, ainsi que les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales. Il se félicite également de la valeur des différentes initiatives en faveur d'un dialogue des cultures et des civilisations, notamment le dialogue sur la coopération interconfessionnelle et l'initiative concernant l'Alliance des civilisations.

Le projet de résolution invite les États, les organisations internationales et régionales et la société

civile, y compris les organisations non gouvernementales, à mettre au point aux échelons local, national, régional et international des moyens appropriés de promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle entre les civilisations et à rendre compte de leurs activités au Secrétaire général. Enfin, avec ce projet de résolution, l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de réfléchir aux moyens de renforcer l'application des mécanismes du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et de lui en rendre compte à sa soixante et unième session.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer les membres qu'à la suite des consultations, le texte du onzième alinéa du préambule du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (résolution 56/6) a été ajouté au projet de résolution après le cinquième alinéa du préambule et le texte du treizième alinéa du préambule du Programme mondial a été ajouté après le paragraphe 4 du dispositif. Les mots « Insistant sur » sont remplacés par les mots « Réaffirme en outre » et les mots « constatant que » par « constate que ». Ces paragraphes sont distribués à toutes les délégations pour référence.

La République islamique d'Iran et les autres auteurs sont convaincus que le projet de résolution qui figure dans le document A/60/L.6, tel qu'oralement révisé, sera adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale. Cela constituera une affirmation très claire de la détermination commune de la communauté internationale de promouvoir les principes et objectifs du dialogue, et de notre volonté de veiller à ce que le monde que nous léguons à nos enfants soit un monde de dialogue, et non pas de conflits, un monde de communication, et non pas de violence.

Avant de terminer, je voudrais remercier tous les coauteurs du projet de résolution, qui, en nous faisant part de leurs précieux points de vue et observations, ont contribué au renforcement de ce message.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines, qui va présenter le projet de résolution A/60/L.4.

**M. Baja** (Philippines) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais vous féliciter une fois de plus, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à la présente session historique. Ma délégation s'engage à

vous apporter sa pleine coopération ainsi qu'aux autres membres du Bureau.

Les Philippines se réjouissent de constater que dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), les dirigeants du monde ont réaffirmé la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix (résolution 653/243), ainsi que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (résolution 56/6) et son Programme d'action, adoptés par l'Assemblée générale, et la valeur des différentes initiatives en faveur d'un dialogue des cultures et des civilisations, notamment le dialogue sur la coopération interconfessionnelle. Les dirigeants ont également prié le Secrétaire général de réfléchir aux moyens de renforcer les mécanismes d'application et de donner suite à ces mesures.

Pour appuyer les efforts visant à réfléchir aux moyens de renforcer les mécanismes d'application et donner suite à ces mesures, les Philippines se réjouissent de présenter, au nom des autres auteurs, le projet de résolution A/60/L.4, intitulé « Promotion du dialogue entre les religions et de la coopération en faveur de la paix ». Le projet de résolution met à jour la résolution 59/23 de l'année dernière en y intégrant de nouveaux éléments qui reflètent les évolutions dans le domaine depuis l'adoption par consensus par l'Assemblée générale de la résolution proposée par les Philippines qui s'intitulait « Promotion du dialogue entre les religions ». Plusieurs événements importants ont notamment eu lieu depuis qui montrent l'importance d'un dialogue entre les religions et de la coopération en faveur de la promotion de la paix. Ma délégation voudrait en présenter quelques-uns.

L'Albanie a accueilli à Tirana en décembre le Sommet régional sur le dialogue interconfessionnel et interethnique en Europe du Sud-Est, où ont participé 13 dirigeants de la région et qui s'est conclu par l'adoption de la Déclaration du Sommet de Tirana.

En avril, une conférence sur le thème « Les religions dans la paix et les conflits : répondre au militantisme et au fondamentalisme » a été tenue à Melbourne (Australie). À cette conférence, les représentants de 15 pays de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique ont adopté la Déclaration de Melbourne.

En juin, lors du deuxième Sommet du Sud des 132 pays membres du Groupe des 77, qui s'est tenu au Qatar, les dirigeants, qui y ont participé, ont adopté la

Déclaration de Doha dans laquelle les dirigeants ont reconnu que :

« le respect de la diversité religieuse et culturelle dans un environnement de plus en plus mondialisé, favorise la coopération internationale et le dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations et contribue à créer un environnement propice à l'échange d'expériences humaines. »

Les Ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés se sont réunis à Doha en juin dernier et ont adopté la Déclaration ministérielle du Mouvement des pays non alignés dans laquelle ils ont

« exprimé l'opinion selon laquelle la promotion d'une culture de paix, du dialogue entre les civilisations et de la coopération entre les religions sont quelques-unes des mesures et actions importantes qui pourraient contribuer à la paix, à la sécurité et à l'harmonie. »

Un autre fait nouveau important a été la Réunion Asie-Europe sur le Dialogue entre les religions qui a eu lieu à Bali, en Indonésie, les 21 et 22 juillet 2005 sur le thème « La construction de l'harmonie interconfessionnelle au sein de la communauté internationale ». La Réunion Asie-Europe est composée des États membres de l'Union européenne et des pays de l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est. La Déclaration de Bali reconnaît l'importance du dialogue interconfessionnel et de la coopération entre les initiatives de l'ONU pour promouvoir une culture de paix, l'inclusion des études interconfessionnelles dans les programmes des lycées, l'éducation des communautés de base dans les domaines du pluralisme et de la diversité et la nécessité d'une étroite collaboration entre le Gouvernement et les secteurs de la société civile pour mettre en commun les meilleures pratiques et promouvoir le dialogue interconfessionnel et la coopération.

La Conférence tripartite sur la coopération œcuménique pour la paix s'est tenue en juin à l'ONU, sous le parrainage de 16 gouvernements, du Département des affaires économiques et sociales, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de la Banque mondiale et des 110 membres du Comité des organisations non gouvernementales d'inspiration religieuse accréditées auprès de l'ONU. Les résultats de cette Conférence

historique figurent dans le document publié sous la cote A/60/269, que je recommande aux représentants de transmettre à leurs capitales pour leur permettre d'en examiner les conclusions et recommandations.

Le Forum régional de l'ASEAN, la seule organisation axée sur la sécurité en Asie, a adopté une déclaration présidentielle le 29 juin 2005 à Vientiane. Les ministres se sont félicités du renforcement du dialogue interconfessionnel visant à promouvoir une compréhension et une confiance mutuelles parmi les peuples de la région.

En marge du sommet mondial du mois dernier, une réunion officielle de dirigeants sur le dialogue et la coopération œcuméniques pour la paix s'est tenue au siège de l'ONU le 13 septembre 2005. Les 15 dirigeants, qui y ont participé, ont adopté une déclaration soulignant les initiatives mutuellement inclusives et qui se renforcent mutuellement entre les religions, les cultures et les civilisations, et qui visent toutes à promouvoir la paix aux échelons local, national, régional et international.

Le sommet officiel sur la coopération interconfessionnelle a été suivi par le sommet du Conseil de sécurité, tenu le 14 septembre 2005, présidé par le Président des Philippines. Lors du sommet, le Conseil a adopté sa résolution 1624 (2005) qui « [a]ppelle tous les États à poursuivre les efforts menés au niveau international pour approfondir le dialogue et favoriser une meilleure compréhension entre les civilisations afin d'empêcher le dénigrement systématique des autres religions et cultures » (par. 3).

Il existe des initiatives tout aussi importantes aux niveaux régional et international telle que la « modération éclairée » du Pakistan, appuyée par l'Organisation de la Conférence islamique; le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, accueilli par le Kazakhstan; le sommet mondial de 2006 sur le dialogue entre musulmans et chrétiens, qui se tiendra au Sénégal; et, bien entendu, l'Alliance des civilisations lancée par le Secrétaire général.

Ces événements illustrent bien la valeur du projet de résolution A/60/L.4, que je recommande pour adoption par consensus. Le projet de résolution tient compte de la revendication universelle croissante en faveur du dialogue pour éviter les malentendus et les conflits.



Le projet de résolution marque un net progrès en avant car il reconnaît les liens mutuellement inclusifs et synergiques entre les différentes initiatives interconfessionnelles, interculturelles et intercivilisations en faveur de la paix. Il invite également le Secrétaire général à soumettre un rapport sur les moyens de renforcer ces liens et de mettre davantage l'accent sur les options pratiques pour la mise en œuvre des initiatives sur le dialogue entre les religions et la coopération en faveur de la paix.

Nous ne doutons pas que les différentes initiatives interculturelles et intercivilisations donneront naissance à un processus ou mécanisme pour la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends, un mécanisme contre le terrorisme et un mécanisme pour la paix.

**M. Thomson** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom des 25 pays de l'Union européenne. La Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Croatie, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Serbie-et-Monténégro, l'Islande, l'Ukraine et la Moldova s'associent à la présente déclaration.

L'Union européenne se félicite de l'occasion qui lui est donnée, à mi-parcours de cette Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, de réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix (résolution 52/243).

L'Union européenne affirme également son appui sans réserves aux autres activités en cours dans des domaines connexes, portant sur le dialogue interconfessionnel et interculturel, par exemple le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son plan d'action. De plus, l'Union européenne se félicite également de l'initiative récente sur l'Alliance des civilisations, annoncée par le Secrétaire général en juillet de cette année. Le représentant permanent des Philippines, dans sa déclaration il y a un instant, a énuméré un grand nombre d'autres initiatives de ce type. Chacune d'entre elles peut contribuer à la constitution d'une plateforme commune, que la communauté internationale doit bâtir pour faire face à la montée croissante des forces de l'extrémisme et de l'intransigeance sectaire, qui nous menacent tous dans nos vies quotidiennes.

Qui aurait pu imaginer, au début de cette décennie internationale, les obstacles auxquels se

heurte aujourd'hui la culture de paix dans le monde? Pour conjurer l'extrémisme et le terrorisme, nous devons choisir de célébrer les valeurs qui nous unissent. Pour couper l'herbe sous le pied de ceux qui souhaitent semer la division et le chaos, nous devons nous efforcer de construire des sociétés tolérantes et ouvertes. Nous devons célébrer le fait que la diversité enrichit nos sociétés. Nous devons améliorer la compréhension entre les religions et les cultures, et promouvoir un plus grand respect entre les communautés.

Le respect, la tolérance et la dignité sont les pierres angulaires d'un monde sûr et pacifique où chacun peut réaliser intégralement son potentiel en tant qu'être humain. Ces principes de respect, de tolérance et de dignité sont également incontournables pour la création d'une culture de paix, comme l'indique l'article 3 de la Déclaration.

Le respect total de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et de l'état de droit, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, est essentiel si nous voulons promouvoir et protéger ces valeurs communes à toute l'humanité. Et tout en œuvrant à la promotion de ces buts, nous devons nous défendre contre ceux qui cherchent à les saper. Nous devons agir contre ceux qui incitent à l'extrémisme. Nous en avons le devoir.

Les gouvernements doivent travailler avec les communautés locales et agir par leur entremise. Nous devons encourager les voix de la majorité et leur donner les moyens d'affronter les extrémistes avec un message plus puissant, qui réaffirme nos valeurs de tolérance et de respect. Cet effort doit aller de pair avec des démarches pour corriger les inégalités et remédier à la pauvreté et à l'injustice. Nous devons faire plus pour offrir de meilleures perspectives d'évolution, assurer la bonne gouvernance et la pérennité des droits de l'homme universels. Changer de façon concrète la vie des populations en faisant prévaloir les droits et le respect de ceux-ci, ne peut que servir pour notre recherche de la tolérance et de la paix.

L'éducation a un rôle capital à jouer à cet égard. Une éducation de qualité constitue la base d'un véritable dialogue entre les peuples. Comme nous le rappelle le document final de la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé « Un monde digne des enfants », les enfants sont « des citoyens pleins de ressources, capables de contribuer à

l'avènement d'un avenir meilleur pour tous » (résolution S-27/2, annexe, par. 7).

L'Union européenne s'est engagée à donner aux enfants et adolescents les moyens de s'exprimer. À cet égard, nous réaffirmons notre engagement en faveur du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (résolution 50/81, annexe) et ses cinq nouveaux domaines prioritaires. Dans l'ensemble de l'Union européenne, il y a de plus en plus de programmes pour la jeunesse visant à renforcer la coopération dans une large gamme d'activités entre jeunes de différents États membres et à l'extérieur de celle-ci. Rassembler des jeunes de différents milieux et de différents pays aide à lutter contre les préjugés et les stéréotypes négatifs. Les jeunes ont un rôle clef à jouer dans la création de la société tolérante dans laquelle nous voulons tous vivre. Les jeunes doivent être considérés comme faisant partie de la solution.

L'Union européenne rend particulièrement hommage au Réseau uni des jeunes bâtisseurs de la paix, un réseau mondial de jeunes et d'organisations de jeunesse travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix. Leur travail est un exemple pour nous tous, et une preuve du rôle significatif que la société civile peut jouer pour promouvoir une culture de paix. À cet égard, l'Union européenne se félicite du Rapport mondial sur la culture de la paix préparé par plus 700 organisations de la société civile. Celui-ci représente une contribution importante à l'examen des progrès accomplis au cours des cinq dernières années.

Enfin, l'Union européenne rend aussi hommage au travail de l'UNESCO en tant qu'institution chef de file pour la mise en œuvre du Programme d'action en faveur d'une culture de paix. La volonté de l'UNESCO d'encourager une culture de paix dans ses domaines de compétences est aujourd'hui plus pertinente que jamais, et nous exhortons l'Organisation à rechercher une plus grande synergie dans l'ensemble du système des Nations Unies en vue d'obtenir des résultats tangibles.

L'Union européenne rend également un hommage particulier aux travaux de l'UNESCO dans l'élaboration du projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. Nous nous félicitons de l'adoption de cette Convention à la 33<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO. Nous exhortons les États Membres à la ratifier le plus rapidement possible.

**M. Kitaoka** (Japon) (*parle en anglais*) : Soixante années se sont écoulées depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, où nous nous sommes déclarés, comme l'exprime le préambule de la Charte « résolu à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage ». Quatre années se sont écoulées depuis que l'Organisation des Nations unies a adopté la résolution intitulée « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations » (résolution 56/6), faisant de 2001 l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.

Toutefois, certains problèmes perdurent aujourd'hui, suscitant la vive préoccupation de chacun. Les conflits et les affrontements qu'entraînent les différences raciales ou religieuses persistent dans le monde entier. La mondialisation, à même de rapprocher des civilisations différentes, s'accompagne de grands bienfaits pour la société, tout en faisant également naître l'intolérance chez certains individus, quand ils sont au contact de civilisations différentes des leurs, s'ils n'y sont pas préparés. Face à cette situation malheureuse, il est fondamental de promouvoir le dialogue entre les peuples et les civilisations, en se basant sur un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle.

Lors du Sommet mondial de 2005 de septembre, les dirigeants ont réaffirmé que toutes les cultures et les civilisations ont contribué à faire progresser l'humanité. Ils ont reconnu l'importance du respect et de la compréhension à l'égard de la diversité religieuse et culturelle dans le monde entier et se sont engagés à promouvoir une culture de paix et de dialogue aux niveaux local, régional et international. Il nous incombe de réaliser cet objectif. Pour sa part, le Japon estime que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations a joué un rôle clef pour promouvoir la compréhension entre les peuples et les cultures dans le monde entier, contribuant ainsi davantage à une culture de paix.

À cet égard, ma délégation félicite chaudement l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), notamment le Programme mondial, dans sa stratégie à moyen terme pour 2002-2007 en vue de réaliser son objectif de préserver la diversité culturelle et d'encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations. Dans ce cadre, l'UNESCO a organisé et parrainé un large éventail d'activités, de conférences et de réunions telle

la Conférence internationale de 2005 à Paris sur le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, ainsi que des conférences et des colloques régionaux sur le dialogue entre les civilisations.

Je me félicite dans ce contexte de l'adoption le 17 octobre de la Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques par la Commission IV de la 33<sup>e</sup> conférence générale de l'UNESCO. Nous sommes persuadés que la Commission protégera et encouragera la diversité culturelle grâce à un vaste programme. Je pense que le respect de la diversité culturelle et le dialogue interculturel sont les meilleurs garants du développement et de la paix.

Le Japon estime, comme l'affirme le rapport du Secrétaire général sur le « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations » (A/60/259) d'août 2005, qu'il faut forger de toute urgence un partenariat mondial et prendre des mesures concrètes grâce à des initiatives privées pour faire avancer le dialogue entre les civilisations. Mis à part les activités de l'UNESCO, le Japon se félicite également des diverses initiatives encouragées par les États Membres en vue d'appliquer le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Il se félicite notamment de l'Alliance des civilisations lancée le 4 juillet 2005 par le Secrétaire général.

Tout au long de son histoire, mon pays a eu la chance d'avoir été en contact avec – et d'avoir accepté – nombre de civilisations comme celles de Chine ou d'Inde et, à l'époque moderne, la civilisation occidentale. Le Japon a réussi à faire coexister ces cultures différentes tout en préservant son identité propre. Le Japon, qui reconnaît les grands bienfaits de la diversité culturelle, attache une importance aux échanges entre les individus ainsi qu'à la compréhension de la culture et de la civilisation des autres. Il reconnaît également l'importance d'encourager la compréhension mutuelle par le dialogue.

Avec cela à l'esprit, le Japon tient particulièrement aux échanges entre les jeunes, qui joueront à l'avenir des rôles clefs au sein de la communauté internationale. Grâce à des programmes invitant les jeunes, comme le Programme mondial d'échanges entre les jeunes, le Japon a l'intention de déployer des efforts supplémentaires en vue

d'encourager la compréhension mutuelle et de transcender les différences culturelles et linguistiques.

En janvier 2001, suite à la proclamation de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, le Japon a lancé une nouvelle initiative cherchant à accroître davantage la compréhension mutuelle entre le Japon et les pays musulmans, dans le cadre de l'effort visant à promouvoir le dialogue entre les civilisations. Depuis, le Japon s'est activement employé à intensifier la compréhension entre les cultures et les civilisations, par l'Échange culturel et de dialogue Japon/Moyen Orient, le Forum Japon/Monde islamique et des séminaires sur le dialogue entre les civilisations entre le monde musulman et le Japon.

En se fondant sur l'expérience acquise au cours de ces dialogues culturels et régionaux, le Japon a décidé d'organiser une conférence avec une perspective plus large. Lors du Sommet Asie-Afrique en avril 2005, le Premier Ministre Junichiro Koizumi a déclaré qu'il était fondamental que nous partagions nos expériences et nos connaissances par des dialogues entre les civilisations, les cultures et les individus. Il a offert à cette fin d'accueillir le Forum mondial pour la civilisation afin que tous les pays puissent partager leurs expériences et préserver leurs traditions tout en veillant à leur propre modernisation.

Au cours de ce Forum, qui s'est tenu en juillet 2005 à Tokyo, son président M. Amartya Sen a relevé, dans son discours liminaire au Forum, que les distinctions fondées sur les seules civilisations n'avaient pas grand sens, puisque nous sommes définis par diverses préoccupations et que ne pouvons pas être réduits à un ensemble unique de traits. Nous devons plutôt percevoir la richesse de la condition humaine. Il a fait valoir que dans ce sens, le Forum n'était pas à propos d'un dialogue entre les civilisations mais d'un dialogue mondial entre des individus cherchant à régler les problèmes et à satisfaire les doléances du monde. Le Forum a offert la possibilité aux gouvernements, aux entreprises privées, aux universitaires et à la société civile d'être sensibilisés de la même manière aux problèmes et de constituer des réseaux pour encourager les échanges lors de débats sérieux sur la situation actuelle. Le Japon reconnaît la vertu absolue du dialogue et de la paix et voudrait par conséquent poursuivre ses efforts en vue d'encourager ces derniers.

Dans les années à venir, nous devons poursuivre nos travaux, en étroite coopération les uns avec les

autres, pour élargir le dialogue et pour accroître l'échange de vues entre les civilisations. Je souhaiterais par conséquent terminer ma déclaration en redisant que le Japon est déterminé à redoubler d'efforts pour faire prévaloir la culture de la paix.

**M. Elbadri** (Égypte) (*parle en arabe*) : Des événements internationaux successifs ont mis en lumière l'importance de la culture de la paix constituée de réflexion, de valeurs, de codes de conduite fondés sur le respect de la paix et des droits de l'homme et de toutes les autres valeurs fondamentales que nous avons adoptées comme mode de vie. La culture de la paix n'est plus un luxe politique; elle est devenue une nécessité politique. Elle est devenue une nécessité en matière de sécurité, ainsi qu'une responsabilité humaine. Il s'agit là de l'essence même du concept de la sécurité collective qui doit commencer par nous en tant qu'individus et en tant que représentants de nos peuples et de nos gouvernements.

Nous devons respecter les hautes valeurs humaines reflétées dans les cadres légaux internationaux que nous avons créés pour régir les relations internationales. Elles doivent se fonder sur l'égalité et sur des normes communes pouvant garantir une sécurité réelle à tous les peuples et à tous les pays. La paix peut être construite sur un équilibre entre les droits et les devoirs.

Il ne peut y avoir de paix sans communication entre les religions, les cultures et les civilisations et sans respect de la part des peuples et des gouvernements pour les cultures et pour les droits fondamentaux d'autrui. Nous devons savoir que nous vivons dans un monde où la civilisation est un continuum et où nos différences constituent un élément essentiel de notre diversité humaine. Notre patrimoine humain est un, mais ses ramifications culturelles, intellectuelles et en terme de civilisation sont très diverses.

Malgré les apports originaux des différentes civilisations à l'héritage humain, nous devons prendre en compte, en particulier, les contributions de la civilisation islamique. De très nombreuses initiatives ont été prises à cet égard ces dernières années et il ne fait pas de doute que le monde est davantage conscient de cette tendance, comme l'a prouvé l'adoption du Programme mondial de 2001 pour le dialogue entre les civilisations contenu dans la résolution 56/6 de l'Assemblée générale et dans la déclaration de juillet

dernier du Secrétaire général sur l'Alliance des civilisations.

Si nous abordons ces initiatives avec sincérité, nous pourrions tous bénéficier du dialogue entre les civilisations et les cultures dans un cadre institutionnel international productif reposant sur une vision claire, des objectifs et des moyens.

Nous croyons profondément à l'importance du dialogue entre les cultures et les civilisations pour consolider la paix mondiale et aider les peuples à se comprendre. Ce dialogue doit cependant s'appuyer sur un certain nombre d'éléments et de principes fondamentaux, notamment le respect de la diversité et de l'originalité culturelles et intellectuelles et des différences confessionnelles. Il doit servir à renforcer notre respect des particularités d'autrui. Il doit tendre à renforcer nos valeurs et à valoriser notre patrimoine commun en favorisant la coopération et l'intégration, ouvrant la voie à un rapprochement culturel et confessionnel qui peut constituer une base solide à nos efforts. Nous devons également élargir la base de ce dialogue pour qu'il vienne compléter les cadres traditionnels, notamment aux niveaux intergouvernemental et interuniversitaire.

Il faut rapprocher les différents peuples, ainsi que toutes les parties prenantes et tous les secteurs, comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général. On doit éviter de politiser le dialogue entre les peuples et les civilisations. Il ne devrait pas être mis au service de causes politiques et devrait être impartial. Les politiques doivent viser à rapprocher les peuples et non pas à les séparer.

Il est nécessaire de rappeler la primauté des religions. Toutes les religions visent à élever et à exalter l'être humain. Il ne faut stigmatiser aucune religion ni partir du principe qu'une religion en particulier puisse conduire plus que d'autres à plus de violence et à plus de terreur. Nous savons que le message universel de toutes les religions est la tolérance et le respect et la protection de la vie et de la dignité.

Sur le plan national, les États ont un rôle capital à jouer pour renforcer la culture de la paix et le dialogue entre les civilisations. L'Égypte a ouvertement adopté cette culture de paix en plusieurs occasions avant de l'adopter sur le plan international. L'Égypte a été le premier État à tendre la main à la paix au Moyen-Orient lors de l'initiative de paix du Président Anwar

Sadate de 1977, car nous étions convaincus que la paix est la base même de la cohabitation. Cette initiative a donc été le point de départ de plusieurs processus de paix au Moyen-Orient qui se poursuivent malgré les différents problèmes et obstacles rencontrés ces dernières années.

Dans ce contexte, l'Égypte a été l'un des premiers États à entériner le Programme mondial et le Programme d'action pour le dialogue entre les civilisations adoptés par l'Assemblée générale, tandis que des efforts et des progrès remarquables ont été faits pour mettre en œuvre ce Programme d'action. On s'est employé notamment à améliorer les programmes d'enseignement en Égypte, de manière à affermir la culture de la paix, de la liberté, de la tolérance et des droits de l'homme, à réaffirmer les principes de démocratie et de pluralisme ainsi que les libertés fondamentales, et à élargir la base de participation à la mise en œuvre de nos programmes et de nos objectifs nationaux.

L'Égypte a également été un précurseur dans le renforcement de la culture de la paix et du dialogue entre les civilisations de la région arabe grâce au rôle très actif qu'elle a joué dans le cadre de la Ligue des États arabes. La bibliothèque d'Alexandrie est une institution phare dans l'intensification du dialogue entre les civilisations et du respect de la démocratie et des droits de l'homme. Cette bibliothèque a reçu le prix de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh qui a, entre autres objectifs, de mettre en valeur le patrimoine commun de la région méditerranéenne en renforçant les liens et le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

En dépit de l'image assez optimiste présentée par le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action relatif au dialogue entre les civilisations et à la culture de paix et du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui compte de très nombreuses propositions constructives, des efforts supplémentaires doivent être fournis au niveau international afin de renforcer les fondations de la culture de paix. De très nombreuses régions du monde sont encore en proie à la guerre ou à l'occupation étrangère. De très nombreuses personnes souffrent de la pauvreté, de la faim et de la maladie, ou pâtissent de pratiques économiques et commerciales internationales injustes qui ne tiennent pas compte des besoins et des nécessités des pays en

développement, bien que le lien indéniable existant entre le développement et la sécurité ait été reconnu.

De même, alors que la démocratie est souvent instaurée sur le plan national, elle l'est rarement sur le plan international. Il nous faut donc revoir nos pratiques et notre conduite, renforcer notre compréhension mutuelle et notre collaboration pour inverser la situation actuelle.

Pour terminer, l'Égypte espère qu'un jour, le monde prendra conscience du fait que l'année de la culture de la paix ne fut pas seulement l'année 2000 et que le 21 septembre ne devrait pas être le seul jour de l'année où l'on commémore la paix. Nous pensons que chaque année doit être celle de la culture de la paix et que chaque jour doit célébrer une paix juste et globale, fondée sur le respect des droits, des croyances et des cultures d'autrui. C'est le seul moyen d'offrir un avenir meilleur aux générations futures.

**M. Al-Shamshi** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je remercie, au nom de la délégation des Émirats arabes unis, le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, de son rapport très instructif qui enrichira sans aucun doute notre débat sur la question inscrite à l'ordre du jour. Je remercie également l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) des remarquables efforts qu'elle déploie en vue de protéger notre diversité culturelle et de favoriser le dialogue entre les civilisations.

En dépit des recommandations dont les chefs d'État et de gouvernement ont convenu il y a cinq ans, pendant le Sommet du Millénaire, sur la promotion d'une culture de paix et d'un dialogue entre les civilisations pour abolir les divergences, les conflits et les obstacles entre les peuples et les nations du monde – recommandations qui ont été réaffirmés en septembre 2005 –, l'intolérance ethnique et religieuse, l'extrémisme et la violence restent les principales causes des tensions, conflits armés et violations des droits de l'homme qui sévissent dans de nombreux pays du monde. Cette situation rend d'autant plus nécessaire l'adoption de mesures propres à encourager le dialogue entre les civilisations, la poursuite d'une action politique et diplomatique en faveur d'une plus grande entente entre les peuples et de leur rapprochement, et la propagation de pratiques exemplaires, en premier lieu, les principes de la concorde, de la tolérance, de la solidarité et de la

coopération. Toutes les formes d'extrémisme et de haine doivent être rejetées.

Au regard de l'histoire récente, en particulier de ces 20 dernières années, on constate que, malgré la fin de la guerre froide et l'affaiblissement du conflit entre l'Est et l'Ouest, de nouveaux conflits font rage à l'heure actuelle, en raison des rivalités ethniques, religieuses et culturelles entre les peuples, entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres. Cette situation constitue une grande menace pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales, conférant aux États, aux chefs religieux et aux autorités sociales, scientifiques et culturelles la responsabilité de rapprocher les civilisations.

Nous affirmons que la violence, la terreur, le nettoyage ethnique et autres horreurs ou crimes de guerre auxquels le monde assiste depuis ces dernières années attestent clairement du fait que leurs auteurs n'appartiennent pas à une nationalité, religion ou race précise, mais à un large spectre politique, religieux et ethnique. Par conséquent, nous sommes profondément préoccupés par les campagnes de discrimination, d'hostilité et de désinformation que de nombreux organes d'information occidentaux mènent en permanence contre des groupes ethniques et religieux donnés. Nous considérons que ces campagnes sont la principale source de haine et de discrimination qui divise les peuples et les civilisations. En premier lieu, nous engageons donc les États et leurs organes d'information à traiter dans l'objectivité et la transparence les questions et situations de crise impliquant les États en développement et à prendre les mesures propres à combattre toutes les pratiques hostiles, provocatrices et discriminatoires dirigées contre des peuples, en particulier ceux des États islamiques et arabes.

Les bienfaits de la mondialisation d'ordre économique et en termes de développement dont de nombreux pays ont profité ces 20 dernières années ont placé les pays en développement sous l'influence des médias et des technologies de pointe de l'Occident, éloignant du même coup la majorité de leurs jeunes de leur propre culture. Convaincus de la nécessité de préserver l'interaction et la diversité des civilisations, nous prions donc les institutions des États développés de renoncer à leur monopole sur la technologie moderne, d'abandonner leurs politiques unilatérales, de prendre conscience des préoccupations et problèmes des autres peuples et nations ainsi que de s'abstenir de

s'ingérer dans leurs affaires intérieures et de nier leurs droits.

Nous demandons également que toutes les initiatives de dialogue entre les civilisations prévoient des mesures sérieuses et efficaces destinées à résoudre les problèmes du colonialisme et de l'occupation étrangère ainsi qu'à réduire les écarts entre pays développés et en développement, surtout en ce qui concerne la pauvreté, le développement et la protection de l'environnement. Ces mesures devraient en outre comprendre des projets de développement prévoyant la libéralisation inconditionnelle des échanges et l'accès des pays en développement aux technologies de production les plus modernes afin d'offrir des possibilités de développement à leurs populations. Ils pourraient ainsi rattraper leur retard sur les pays développés.

Tout cela devrait être réalisé sur la base des principes de justice, de transparence, d'égalité des peuples et de respect de la dignité, des croyances et des droits inaliénables des personnes, et en renonçant à la partialité encore appliquée de nos jours à propos de questions touchant les intérêts de certains États.

S'inspirant des us et coutumes de la société arabe et des principes de l'héritage islamique, comme la diversité, les Émirats arabes unis mènent des politiques idoines, fondées sur deux principes concomitants. Le premier est l'adoption de programmes éducatifs, culturels et sociaux destinés à renforcer les valeurs humaines et morales au sein de tous les groupes de la société, de façon à les engager au mieux dans les programmes de développement national et à leur apporter la prospérité tout en les protégeant de la prolifération des calamités sociales, psychologiques, sanitaires et culturelles. Le deuxième principe consiste à développer ces valeurs et idées, en les utilisant en fonction des exigences de notre époque sans pour autant en modifier la quintessence. Il consiste également à renforcer chez nos citoyens les concepts de respect mutuel des cultures, traditions et croyances. Ces deux principes ont été exposés par S. A. le cheikh Khalifa Bin Zayed Al-Nahyan dans le discours qu'il a prononcé il y a deux jours devant les autorités musulmanes, à l'occasion de la célébration du mois du Ramadan. Dans ce discours, il a insisté sur l'importance de mettre en relief la tolérance prônée par l'islam ainsi que ses valeurs nobles de compassion, fraternité et respect des autres religions, qui

encouragent la vertu et l'affermissement des valeurs de justice, d'amour, de paix et de bienfaisance.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis ont promulgué des lois et décisions qui garantissent aux minorités étrangères vivant sur leur territoire la possibilité de pratiquer librement leurs activités et traditions religieuses, culturelles et sociales. Notre pays encourage également les manifestations culturelles, comme les séminaires, ateliers et expositions, qui réunissent des intellectuels, des journalistes, des artistes, des musiciens et des groupes folkloriques du monde entier, afin d'ouvrir notre société et d'approfondir notre connaissance des cultures, idées et concepts tout en préservant notre propre environnement culturel.

Les Émirats arabes unis ont adhéré à un certain nombre d'accords bilatéraux, régionaux et internationaux et de mémorandums d'accord relatifs à la coopération dans les domaines des échanges culturels, de l'éducation et des médias. Ils ont également participé aux conférences et instances internationales consacrées aux questions culturelles et intellectuelles, qui ont contribué à l'amélioration de ses échanges et de sa coopération avec les autres civilisations.

Pour terminer, nous espérons que nos délibérations marqueront un progrès vers un approfondissement du dialogue entre les civilisations en tant qu'approche nouvelle et mécanisme novateur des relations internationales, facilitant ainsi la compréhension, la coopération et l'ouverture entre les pays, et mobilisant des efforts conjugués pour renforcer la paix, la sécurité et la coexistence pacifique des peuples et des générations futures.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, l'Assemblée examine deux questions importantes lors de ce débat commun sur les points 42 et 43 de l'ordre du jour.

La Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, est entrée dans sa cinquième année, et je souhaite remercier le Gouvernement du Bangladesh d'avoir inscrit cette initiative à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Au cours de la présente séance, l'Assemblée examine également les progrès enregistrés dans le Programme mondial pour le dialogue entre les

civilisations et son Programme d'action adopté en 2001 (résolution 56/6), pour lequel nous sommes reconnaissants au Gouvernement de la République islamique d'Iran.

Le Pakistan s'est depuis longtemps associé à ces deux initiatives et s'est traditionnellement porté auteur des deux projets de résolution présentés par le Bangladesh et l'Iran au titre de ces points de l'ordre du jour.

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de ses rapports sur les deux points de l'ordre du jour.

La Déclaration sur une culture de la paix (résolution 53/243), adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 1999, énonce un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements. Ce document historique est fondé sur les principes de la coopération multilatérale conformément à la Charte des Nations Unies, le respect de la vie, le rejet de la violence, la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue, la coopération et l'engagement de régler pacifiquement les conflits.

À l'heure de la mondialisation, on assiste à une interaction grandissante entre toutes les cultures et les civilisations, ce qui engendre l'apparition de nouvelles formes d'échange et de compréhension entre les peuples dans toutes les régions et de possibilités inégalées de faire passer les idées.

Toutefois, le grand paradoxe du monde actuel est que, bien que cela ait rapproché les peuples et créé de vastes réseaux de connexité et liens d'interdépendance, cela a également engendré des divisions et des désaccords entre les sociétés et en leur sein. Nombre de ces divisions et désaccords se manifestent sur le plan religieux.

La multiplication des sources et des canaux d'information, au lieu de promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples, a renforcé les stéréotypes et les impressions erronées. En dépit de la pléthore d'informations instantanément disponibles, le fossé d'incompréhension entre les religions et les civilisations semble s'être élargi. Il y a à la fois un déficit des connaissances et un manque de compréhension.

Nombreux sont ceux qui conviendraient que les causes profondes du désaccord entre les cultures et les civilisations ne sont pas essentiellement religieuses. Le

message de toutes les religions est dans son essence presque identique. La cause profonde du désaccord n'est pas un choc des civilisations mais souvent un choc des intérêts politiques et économiques. À l'évidence, la réaction contre les intérêts politiques contraires est souvent présentée en termes religieux, mais ce n'est qu'un moyen déguisé qu'utilisent ceux qui poursuivent des objectifs politiques et nationaux étriqués.

La nécessité de promouvoir la coopération et la compréhension entre les religions et les cultures est donc un impératif contemporain. L'appartenance ethnique, la religion, la culture, la langue et la race ne doivent pas devenir une source de divisions. Nous devons réaffirmer notre humanité commune et nos valeurs universelles communes. Nous devons poursuivre le dialogue entre les différentes croyances et jeter des ponts d'amitié, de compréhension et de coopération pour soulager les souffrances de ceux qui sont victimes de l'intolérance, de la discrimination, de l'oppression et de l'injustice.

On apprécie de plus en plus à leur juste valeur plusieurs initiatives proposées par certains États Membres ces dernières années pour combler le fossé naissant entre les religions, les cultures et les civilisations. La proposition de la République islamique d'Iran pour un dialogue entre les civilisations, la proposition pakistanaise sur la modération éclairée, l'initiative sur la coopération œcuménique pour la paix des Philippines et la proposition d'une alliance des civilisations récemment lancée par l'Espagne et la Turquie sont complémentaires et visent à promouvoir l'amélioration de la condition humaine, la liberté et le progrès universels. Toutes ces initiatives peuvent servir d'outils pour surmonter l'incompréhension entre les religions et les cultures et d'antidote contre le choc des civilisations.

Nous souscrivons donc à la recommandation faite par le Secrétaire général dans sa note sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, (A/60/279), selon laquelle il faudrait encourager la conception d'un cadre d'ensemble pour intégrer les divers objectifs de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix (résolution 53/243 A et B).

Il est nécessaire de mettre au point un mécanisme de coordination aux niveaux national, régional et international pour renforcer la coopération entre tous les acteurs concernés : le système des Nations Unies, les États Membres, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales.

Toute entreprise visant à favoriser l'harmonie et la coopération entre les religions au niveau international doit couvrir les aspects politiques, sociaux, économiques, religieux, culturels et institutionnels. Pour aller de l'avant, il faut favoriser la compréhension mutuelle et investir dans le développement humain, la réduction de la pauvreté, l'éducation et la justice sociale.

Au niveau politique, l'harmonie entre les religions exige de redresser les injustices politiques dont ont été souvent victimes tant de personnes en raison de leur foi ou de leur croyance.

Le Pakistan a cherché depuis plusieurs années à promouvoir la tolérance religieuse, la compréhension et la coopération au sein des Nations Unies. À ses cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions, l'Assemblée générale a adopté la résolution du Pakistan sur la promotion de la compréhension, de l'harmonie et de la coopération culturelles et religieuses, qui souligne, par exemple, la nécessité de renforcer la liberté, la justice, la démocratie, la tolérance, la coopération, le respect de la diversité de cultures et de religions, qui sont autant d'éléments importants pour consolider la paix et la sécurité internationales.

Cette année, le Pakistan présentera une nouvelle fois un projet de résolution au titre de ce point de l'ordre du jour, mettant en lumière les principes par lesquels améliorer la condition humaine et la liberté en combinant nos efforts pour assurer la paix universelle. Nous espérons que l'Assemblée générale adoptera une nouvelle fois par consensus le projet de résolution du Pakistan sur la promotion de la compréhension, de l'harmonie et de la coopération culturelles et religieuses. Cela prouverait notre détermination collective à promouvoir la paix, la prospérité et l'espoir pour tous et notre rejet catégorique de l'intolérance, de la haine et de la discrimination.

**M. Menan** (Togo) : L'attachement de l'Assemblée générale à la culture de paix trouve sa justification dans le fait que l'état du monde actuel demeure toujours marqué par les conflits armés, la menace



persistante du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et des armes légères : toute chose qui nous éloigne de l'idéal de paix qui a animé les fondateurs de notre Organisation.

*M. Loizaga (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.*

C'est ce que nous rappelle le Secrétaire général, lorsqu'il souligne, à juste titre, dans son précédent rapport sur l'activité de l'Organisation que « les violents conflits internes qui persistent dans le monde entier font des millions de victimes parmi les civils, contaminent les pays voisins et alourdissent encore la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales » (A/59/1, p. 11, par. 11). Et pourtant, fidèle à sa vocation de préserver les générations futures du fléau de la guerre, l'Organisation n'a jamais cessé d'œuvrer en vue de prévenir et de régler les conflits et de consolider la paix. Les multiples et coûteuses opérations de maintien de la paix qu'elle entretient dans le monde, notamment en Afrique, dans le but non seulement d'assurer la paix par le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants mais aussi d'organiser des élections illustrent le rôle prépondérant qu'elle joue en la matière.

Au plan régional, en particulier en Afrique, nos pays mettent en place des structures susceptibles de promouvoir et de renforcer la paix, comme l'atteste la création par l'Union africaine d'un Conseil de paix et de sécurité et d'un Mécanisme d'évaluation intra-africaine de consultation par les pairs, institutions qui fonctionnent et traduisent la volonté de l'Afrique de se prendre en charge.

Cette détermination de la communauté des États de renforcer et de promouvoir la paix et la sécurité internationales ne devrait cependant pas nous faire perdre de vue qu'il importe de resserrer les liens entre les principaux organes de l'ONU concernés : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social d'une part, et entre l'ONU et les organisations régionales, d'autre part, pour aller encore plus avant dans la quête de la paix pour les populations du monde.

À cet égard, la décision de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de mettre en place une Commission de consolidation de la paix constitue une avancée significative et la délégation togolaise souhaite que les consultations engagées par

l'Assemblée permettent, à terme, de rendre opérationnelle une telle Commission.

Cette quête permanente d'un monde épris de paix s'inscrit fort bien dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, qui a été proclamée en 2001. Le Togo se réjouit des actions multiformes menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tant sur les plans international que national, actions dont le rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/60/279 nous dresse un bilan exhaustif. Au nombre des activités menées sous les auspices des organismes des Nations Unies, il est intéressant de noter que la campagne de sensibilisation du public menée par l'UNESCO, en sa qualité de coordonnateur du programme de la décennie, a permis une prise de conscience du fait que le concept de la culture de paix va de pair avec le dialogue entre les civilisations, surtout après l'odieux attentat terroriste du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique.

De même, à l'intérieur des pays, les communautés de l'UNESCO continuent de s'efforcer d'amener les populations à adhérer aux valeurs de tolérance, de respect d'autrui, de diversité culturelle et de coexistence pacifique. À ce sujet, l'on ne peut que se réjouir de ce que le présent débat se déroule quelques jours après l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Au demeurant, il est à souhaiter que les informations et les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général permettent de maintenir l'élan en faveur de la culture de paix entre la phase actuelle de la Décennie et son terme en 2010.

Comme on le sait, les actions menées ou engagées par les organismes des Nations Unies, en collaboration avec les États, notamment dans les domaines de l'éducation, de la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, n'ont de chances d'aboutir que si elles sont appuyées par les gouvernements de nos pays. Pour ce qui est du Togo, nous ne répéterons jamais assez que les autorités togolaises ont toujours fait de la recherche de la paix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le fondement de la politique du pays.

C'est dans cette optique que, quelques mois seulement après son élection à la magistrature suprême

du pays, le chef de l'État togolais, S. E. M. Faure Gnassingbe, a pris la décision de créer une Commission de réflexion et de réhabilitation de l'histoire du Togo. Tout observateur avisé de la vie politique togolaise devrait reconnaître que cette Commission permettra de réhabiliter toutes les personnalités qui ont joué un rôle décisif dans l'histoire politique du Togo. Pour le Gouvernement togolais, la mise en place d'une telle Commission constitue une étape essentielle dans le renforcement de la réconciliation nationale et de l'unité du pays.

En dehors de la dimension qui consiste à empêcher que la guerre survienne, la culture de paix devrait aussi s'entendre d'une culture dont la finalité est d'assurer le bien-être des populations de nos pays. En effet, dans notre monde où plus de la moitié des habitants vit encore avec moins d'un dollar par jour, dans ce monde où la misère et la pauvreté frappent une large proportion des hommes, des femmes et des enfants et les empêchent d'avoir la possibilité de satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux mais élémentaires, l'on comprend aisément que pour ces « damnés de la terre », la paix signifie aussi et surtout vivre à l'abri du besoin.

À cet égard, la délégation togolaise souhaite que la nécessité de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, nécessité réaffirmée avec force par le Sommet, soit suivie de l'appui nécessaire que nos pays sont en droit d'attendre de leurs partenaires au développement. C'est animé de la conviction que la réussite de la décennie d'une culture de paix est aussi à ce prix, que le Togo, cette année encore, s'est porté co-auteur du projet de résolution que le représentant du Bangladesh vient de présenter.

Pour terminer, la délégation togolaise voudrait rappeler que la paix demeure toujours un comportement qui doit sans cesse refléter les valeurs morales, telles que la justice, la tolérance, la compréhension mutuelle et le sens aigu du partage. Elle croit fermement que c'est dans la pratique de ces valeurs que la décennie d'une culture de paix aura un véritable sens.

**M. Rybakov** (Biélorus) (parle en russe) : Avec la proclamation de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations en 2001, la communauté internationale a fait un pas important pour la cause de la paix, de la stabilité et de la sécurité. C'est la raison pour laquelle la République du Biélorus soutient et

encourage le concept de dialogue entre les civilisations. La mondialisation et les menaces et défis nouveaux nous rappellent de plus en plus l'interdépendance multiforme entre nos peuples et nos pays dans différents domaines de l'activité humaine, dont l'environnement, la santé, l'économie, la culture et la sécurité.

Face au monde contemporain, la communauté internationale se rend compte qu'il est indispensable d'unir ses efforts et de développer des partenariats mondiaux, notamment en prenant mieux en compte l'originalité des différentes civilisations et la diversité des voies qui mènent au progrès. C'est sur la base de cette entente que la délégation du Biélorus s'est portée coauteur du projet de résolution A/60/L.6, intitulé « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations ».

Nous sommes heureux de voir que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations suscite de plus en plus l'intérêt des États Membres, des organisations internationales et de la société civile. La tenue d'un nombre croissant d'événements consacrés aux questions liées au dialogue – tels que des festivals culturels, des programmes d'échange, des projets conjoints et des conférences dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture – favorise une meilleure entente entre les peuples et encourage une culture de la paix.

La création de l'Alliance des civilisations permettra peut-être de mieux faire connaître une approche fondée sur le dialogue entre les civilisations. Nous nous attendons à ce que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture joue un rôle actif et nous nous félicitons des efforts qu'elle déploie en vue de favoriser un dialogue entre les civilisations.

Pour chaque pays, il est crucial que les réalisations de sa culture nationale – dans toute la diversité de ses formes, de ses traits caractéristiques et de ses styles – soient connus au-delà de ses frontières. Cela permet l'entente mutuelle et la tolérance et encourage le dialogue entre les civilisations. L'entente mutuelle entre les États n'est possible que si les représentants d'un groupe ethnique connaissent et respectent la culture, les traditions et les coutumes des autres.

Au fil des années, le Biélorus s'avère de plus en plus être un lieu de prédilection pour l'organisation

d'importants festivals internationaux, de concours artistiques, d'expositions et de réunions de représentants de la communauté artistique. Le Bélarus accorde également beaucoup d'importance à la commémoration d'étapes et d'événements importants dans son histoire qui illustrent l'interaction mutuelle et la complémentarité des cultures. Cette année, le Bélarus a créé un prix spécial pour la promotion de la paix et de l'entente mutuelle par l'art, qui est décerné à des personnes impliquées dans la culture et l'art, ainsi qu'à des groupes et des organisations créatifs, qui ont apporté une importante contribution au renforcement de la coopération culturelle internationale et qui ont mis en valeur les accomplissements et les modèles d'une culture mondiale de l'art fondée sur les idéaux et les valeurs humanitaires.

Notre délégation est d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il déclare qu'il est essentiel de promouvoir l'idée d'un dialogue entre les civilisations directement au niveau local, pour qu'il donne des résultats tangibles et soient importants aux yeux de la communauté internationale.

Le paysage culturel du Bélarus est caractérisé par la présence de plus de 140 cultures et peuples ethniques : les Russes, les Polonais, les Lituaniens, les Lettons, les Ukrainiens, les Juifs, les Tatars et d'autres. C'est au Bélarus que ces cultures trouvent leurs origines historiques, leur destinée et leurs traits caractéristiques. Tout en préservant leur diversité nationale, ils font partie, ensemble, de notre patrimoine culturel national. La politique culturelle du Gouvernement protège la coexistence et l'interaction naturelles entre les cultures et les communautés ethniques et la culture bélarussienne. Cela permet aux groupes nationaux et ethniques de la population du pays de se développer librement et d'exprimer librement leur orientation culturelle spécifique et leur désir d'intégration à notre culture commune plus large. Le Gouvernement favorise les liens culturels, spirituels et linguistiques entre les citoyens ayant d'autres origines nationales et les pays de leurs aïeux.

Enfin, la délégation bélarussienne tient à proclamer son appui ferme au Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, qui permettra d'établir et de renforcer l'entente et la confiance mutuelles entre les pays et les peuples.

**M. Assaf** (Liban) (*parle en arabe*) : Aujourd'hui, l'Assemblée générale reprend son examen du dialogue

entre les civilisations afin d'évaluer la mise en œuvre du Programme mondial par le dialogue entre les civilisations, adopté quatre ans plus tôt. Nos débats cette année coïncident également avec l'examen à mi-parcours de la Décennie internationale pour une culture de la paix, qui est l'aboutissement naturel du dialogue.

L'ONU est la meilleure instance pour un dialogue entre les civilisations et la création de nouvelles normes régissant les relations internationales. L'ONU et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont organisé toute une série de séminaires et de conférences afin d'étendre et de renforcer le dialogue. Il y a de nombreux points et de nombreux projets de résolution à l'ordre du jour de la soixantième session de l'Assemblée générale qui appellent au dialogue, à l'interaction et à la tolérance, notamment : le projet de résolution sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/L.6), le projet de résolution sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/60/L.5), un projet de résolution sur les droits de l'homme et la diversité culturelle et un projet de résolution sur la promotion du dialogue entre les religions et de la coopération en faveur de la paix (A/60/L.4).

Si nous regardons autour de nous, nous trouverons sûrement que nous sommes gouvernés par le dialogue et l'interaction. Les civilisations et les cultures sont diverses et nombreuses, tout comme les langues et les races. Ces différences sont des réalités indéniables et elles rendent le dialogue indispensable. Le dialogue entre les civilisations signifie que l'on reconnaît les différences des autres et qu'on les accepte.

Les différences sont au cœur du dialogue. On ne saurait véritablement envisager de dialogue entre deux entités similaires. Le dialogue signifie que l'on considère la diversité et la différence comme une source d'enrichissement et non comme un facteur de danger. Le dialogue entre les civilisations vise à l'interaction et à la complémentarité. Il ne signifie pas forcément que l'on essaye d'intégrer ou d'effacer l'autre. Le dialogue signifie que l'on affirme l'existence de l'autre, qui, par définition, est différent. Il ne veut pas dire qu'on tente de l'éliminer ou de l'aliéner.

Le dialogue signifie que l'on reconnaît que notre vérité est relative. La vérité ne saurait être la seule propriété d'une civilisation ou d'une culture. Elle est la propriété commune à toutes les civilisations.

En conséquence, nous devons toujours essayer de voir ce qu'il y a de positif chez les autres afin d'en bénéficier. Nous devons toujours examiner nos lacunes afin de les rectifier. Dialogue égale tolérance. Cela signifie non pas que les puissants imposent leur volonté aux faibles, mais qu'il faut être à l'écoute des autres. Ainsi, les faibles et les vulnérables auront le sentiment que les puissants les écoutent, et les puissants se sentiront dans l'obligation d'expliquer et de justifier leur position aux autres.

Dans son rapport sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259), le Secrétaire général note que le Ministère libanais de l'éducation a informé le Secrétariat des mesures prises par le Gouvernement libanais pour encourager le dialogue entre les civilisations. Au Liban, ce dialogue n'est pas simplement un slogan ou un principe. C'est une réalité que nous vivons au quotidien. Le dialogue est évident dans les diverses sphères religieuses et culturelles. La volonté des musulmans et des chrétiens de coexister est ce qui fait du Liban un modèle de rapprochement. C'est ce qui a poussé feu le pape Jean-Paul II à dire que le Liban est plus qu'un pays : c'est un message.

Dans le contexte du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, le neuvième Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu au Liban du 18 au 20 octobre 2002, a adopté la Déclaration de Beyrouth sur le dialogue des cultures. Cette déclaration appelle à des dialogues thématiques sur des questions telles que notre ouverture à des idées différentes des nôtres, l'appréciation des différences et des distinctions, et la recherche de valeurs communes et partagées.

Notre réalisation du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations dépend de notre volonté, en tant que peuples des Nations Unies, de respecter les engagements énoncés dans le Préambule de la Charte des Nations Unies; de faire montre de tolérance et de vivre dans la paix et le bon voisinage. Ainsi, l'ennemi d'hier deviendra l'ami d'aujourd'hui, et l'ami d'aujourd'hui, l'allié de demain.

**M. Mutahar** (Yémen) (*parle en arabe*) : Aujourd'hui, des années après l'adoption de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le

domaine des droits de l'homme, nous soulignons l'importance du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, quels que soient la race, le sexe, la langue, la religion, les convictions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la situation financière, le lieu de naissance ou toute autre condition. Nous devons désormais redoubler d'efforts pour améliorer la situation des droits de l'homme au niveau international.

Ces dernières années, nous avons souligné l'importance de la mise en place de normes et de mécanismes internationaux qui constitueraient un cadre éthique et juridique des droits de l'homme permettant de surmonter les divergences historiques et culturelles et de faire en sorte que les droits de l'homme et le respect de la dignité humaine deviennent les valeurs suprêmes régissant toutes les nations.

Bien que des efforts aient été faits, les violations des droits de l'homme restent une source universelle de vives préoccupations en raison de leur caractère grave et abominable. Nous continuons d'entendre parler de cas de discrimination raciale et de violence à l'égard de groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que de meurtres, de détentions et d'exécutions extrajudiciaires. La communauté internationale a accordé une grande question à cette question, mais cela ne suffit pas. Il nous faut coopérer à tous les niveaux pour sensibiliser l'opinion publique et propager la culture des droits de l'homme dans la société. C'est dans ce contexte que, dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), les chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné la nécessité de promouvoir l'éducation et la vulgarisation en matière de droits de l'homme à tous les niveaux et ont encouragé les États à prendre des initiatives à cet égard.

Depuis son unification le 22 mai 1990, le Yémen a accordé une grande importance aux questions des droits de l'homme et des libertés privées et publiques. À preuve les lois que nous avons promulguées, à commencer par la Constitution, ainsi que la signature et la ratification par notre pays des accords et des conventions internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

Pour marquer l'importance que la République du Yémen attache aux droits de l'homme, nous avons créé le Ministère des droits de l'homme, qui fait partie de la

branche exécutive du Gouvernement. Ce ministère, actuellement dirigé par une femme, a notamment pour principaux objectifs de proposer des plans, des politiques, des programmes et des mesures garantissant la promotion des droits de l'homme; des plans visant à faire connaître aux citoyens leurs droits juridiques en vertu de la Constitution et des lois nationales; de propager une culture des droits de l'homme dans l'ensemble de la société par divers moyens d'éducation publique; de coopérer avec les organisations de la société civile actives dans le domaine des droits de l'homme en les faisant participer au débat sur les rapports nationaux relatifs aux conventions des droits de l'homme; et d'organiser des activités et des campagnes de sensibilisation aux questions des droits de l'homme.

Le Yémen a été l'un des premiers États à ratifier les traités et accords relatifs aux droits de l'homme et cherche activement à incorporer les dispositions de ces traités dans la législation yéménite, afin qu'elles ne soient pas seulement des mots sur du papier mais des lois concrètement mises en œuvre. Dans le cadre de ces efforts, la République du Yémen formule des plans nationaux qui incluent la sensibilisation à une culture de la paix et des droits de l'homme, ainsi que sa promotion. Ces plans comprennent la Vision stratégique du Yémen jusqu'en 2025, la stratégie nationale pour l'intégration de la jeunesse, la stratégie nationale pour l'alphabétisation et l'enseignement des adultes, la stratégie sexospécifique dans l'agriculture et la sécurité alimentaire et le plan démographique national pour la période 2001-2020.

La société yéménite se caractérise depuis des temps immémoriaux par une tolérance morale et religieuse. Ces valeurs trouvent leur origine dans la foi islamique qui interdit la discrimination et la séparation et encourage la fraternité et la paix. Au Yémen, nous avons une minorité juive qui jouit des droits et s'acquitte des devoirs inhérents à la citoyenneté yéménite et qui est entièrement libre de pratiquer ses droits et ses rites religieux, comme le prévoit la Constitution. Le Gouvernement yéménite s'est également intéressé aux discours médiatiques, culturels et religieux, notamment dans la presse écrite et télévisée, et encourage les chercheurs, les prédicateurs, les professeurs d'université et les éducateurs et les séminaires religieux à expliquer convenablement les doctrines et les points de vue bienveillants de l'islam. Dans ce contexte, le Ministère de l'éducation a

uniformisé les programmes de l'enseignement primaire et secondaire dans tout le pays. De plus, les écoles religieuses ont été intégrées dans le système de l'éducation nationale afin d'homogénéiser les idées véhiculées dans tous les segments de la société yéménite et de conjurer le fanatisme et l'extrémisme.

Il convient également de souligner que les dirigeants politiques du Yémen accordent un intérêt particulier à la culture de la paix et s'emploient à donner des exemples de tolérance et de fraternité à la jeunesse yéménite. Ainsi ont été amnistiés les 16 instigateurs de la guerre de sécession de 1994 et tous ceux qui y avaient pris part, ces derniers ayant été invités à regagner le pays pour participer à sa reconstruction; toutes les personnes incarcérées après les émeutes de 2004 ont été remises en liberté; et, enfin, les membres de la famille au pouvoir avant la révolution yéménite ont été autorisés à revenir dans le pays et ont reçu des réparations pour la perte de leurs biens.

En lutte contre l'extrémisme, le Yémen compte sur le dialogue avec les extrémistes pour diffuser une culture de la paix et les éclairer sur les valeurs islamiques qui prônent la tolérance et la fraternité. Ainsi, nous avons accueilli à Sanaa, la capitale, du 18 au 22 septembre, un séminaire international organisé par l'association « Bridges among Cultures ».

S'agissant des relations extérieures, le Yémen croit dans le principe de la coexistence pacifique des nations. Il a prouvé sans l'ombre d'un doute qu'il agissait dans ce sens, comme en témoigne le règlement pacifique de ses différends frontaliers.

Les principes des droits de l'homme ont un caractère obligatoire. Nous devons les appliquer tout en veillant à ce que notre adhésion aux objectifs de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne nuise pas aux spécificités culturelles des États.

Pour terminer, nous insistons sur le fait que les décisions internationales doivent rester neutres et ne pas traiter de façon discriminatoire ou sélective les questions relatives aux droits de l'homme.

**M<sup>me</sup> Ng Yen Yen** (Malaisie) (*parle en anglais*) : En tout premier lieu, ma délégation remercie le Secrétaire général de ses rapports sur la promotion du dialogue entre les religions (A/60/201) et sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259), ainsi que de sa note sur

l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/60/279).

L'aspiration à la paix a toujours été concomitante de la propension innée des êtres humains à s'affronter. Au cours de notre histoire contemporaine, deux guerres mondiales dévastatrices ont infligé des peines et des souffrances indicibles à l'humanité. Afin de préserver les générations futures de ce fléau, nous avons créé l'ONU avec la ferme résolution de pratiquer la tolérance et de vivre en paix l'un avec l'autre.

Il est décourageant de noter que les récentes tragédies – comme les attaques terroristes du 11 septembre, les attentats à la bombe de Madrid et Londres, et, plus récemment, ceux de Bali – ont approfondi le fossé entre les civilisations, et présenté une image négative de l'islam, en particulier auprès des non-musulmans de l'Occident et d'ailleurs. Il est absolument nécessaire de dissiper l'idée fautive selon laquelle ces actes de terrorisme sont avalisés par une religion ou une culture donnée. Le terrorisme est le fait de ses auteurs, pas de la religion qu'ils professent. Il est totalement injustifié d'associer le terrorisme à une appartenance raciale ou confessionnelle. Il est indispensable d'étudier soigneusement les causes profondes du terrorisme pour y faire face et en venir à bout avec succès.

La communauté internationale doit se rendre compte qu'il importe d'encourager les communautés à promouvoir la concorde entre les religions et les cultures et d'abolir l'intolérance religieuse sous toutes ses formes. Il est toutefois regrettable que ces questions soient traitées dans une optique réduite, comme un sous-ensemble de la lutte contre le terrorisme. C'est une façon superficielle d'aborder les vrais problèmes.

Consciente de cette tendance inquiétante, la Malaisie appuie les initiatives internationales en faveur de la culture de la paix, du dialogue entre les civilisations et des échanges interconfessionnels qui contribuent largement à promouvoir la compréhension et la coopération mutuelles au moyen de programmes interculturels, intercivilisations et interconfessionnels. Nous pensons que des échanges positifs entre les populations de différentes cultures et valeurs concourront à instaurer la paix et la stabilité dans le

monde, lesquelles sont essentielles à la réalisation d'un développement économique et social durable.

La Malaisie est un pays multiconfessionnel, multiethnique et multiculturel. L'islam, religion officielle, et d'autres fois et confessions y coexistent dans un climat de tolérance. Le Gouvernement a lancé un programme destiné à présenter l'islam sous un jour objectif comme une force du bien et du progrès axée sur un développement conforme aux principes de l'islam et sur l'amélioration des conditions de vie. Depuis 2004, le Premier Ministre de la Malaisie promeut cette conception, baptisée « islam hadari », ou « islam civilisationnel ».

La société civile malaisienne a également mis en œuvre divers projets en faveur de la culture de la paix et du dialogue interconfessionnel, dont je ne citerai que quelques exemples. En avril 2002 et mars 2003, la Commission malaisienne des droits de l'homme a entamé un dialogue interconfessionnel à Kuala Lumpur, avec la participation de représentants des principaux groupes religieux du pays. Par ailleurs, l'organisation non gouvernementale Peace Malaysia a été fondée afin d'intervenir dans les domaines de la paix et de l'aide humanitaire. Ses activités ont acquis une dimension mondiale puisqu'elle est venue en aide aux victimes du tsunami en Indonésie et à Sri Lanka ainsi qu'aux sinistrés du séisme au Pakistan et qu'elle défend les droits du peuple palestinien.

Au niveau international, la Malaisie a accueilli, du 27 au 29 janvier 2005 à Putrajaya, sa capitale administrative, la première réunion du groupe des éminentes personnalités de l'Organisation de la Conférence islamique. Ce fut l'occasion de mettre en relief les propositions de dialogue interculturel et interconfessionnel, notamment dans le cadre des organisations régionales et multilatérales. De plus, la Malaisie organisera en 2007, à Kuala Lumpur, la troisième Réunion Asie-Europe au niveau ministériel sur les cultures et les civilisations.

Ma délégation décrit l'expérience de la Malaisie afin de mettre en lumière le fait que la question de la coexistence pacifique et coopérative des religions, cultures et civilisations revêt une dimension nationale et internationale. La Malaisie pense que si les gouvernements parviennent à instaurer une culture de tolérance et de modération entre les peuples au niveau national, il sera aisé pour les États nations de coopérer s'agissant de la promotion de la tolérance et de la

modération entre les nationalités et les cultures au niveau international et de réaliser ainsi la paix à l'échelle mondiale.

**M. Lwin** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier le Secrétaire général pour son rapport sur la promotion du dialogue entre les religions (A/60/201) et féliciter l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour son rapport sur l'examen global à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/60/279).

À sa cinquante-deuxième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 52/15, qui a proclamé l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix. L'année suivante, dans sa résolution 53/25 l'Assemblée générale a insufflé un élan supplémentaire à la promotion de la culture de paix en incluant la question des enfants, et a proclamé la décennie 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. L'importance particulière que la communauté internationale accorde à la culture de paix a été soulignée dans la Déclaration historique du Millénaire. Cette année marque le mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. C'est donc bien le moment d'examiner les progrès que nous avons réalisés au cours de ces cinq dernières années.

Le monde est aujourd'hui confronté à des défis graves et nouveaux. Des conflits dans de nombreuses parties du monde, le terrorisme et la criminalité transnationale, qui ne respectent aucune frontière, ont des répercussions négatives sur le développement, la paix et la sécurité. Pour faire face à ces nouveaux défis, nous devons travailler ensemble et de manière concertée. Nous devons reconnaître l'importance du respect et de la compréhension en matière de diversité religieuse et culturelle. Nous devons promouvoir la culture de paix. En fait, la promotion d'une culture de paix est très importante au moment où nous nous efforçons de parvenir à une paix universelle.

Les Nations Unies ont joué un rôle pilote dans le maintien et la promotion d'une culture de paix par l'adoption d'instruments, de déclarations et de plans d'action internationaux.

Le Myanmar accorde une attention particulière à la promotion d'une culture de paix que nous avons instauré au niveau national et dans nos relations avec nos voisins. Le Myanmar a des frontières communes avec cinq pays, y compris les deux nations les plus peuplées du monde, la Chine et l'Inde. Grâce à notre attachement au respect mutuel et à la compréhension des diverses cultures et traditions, nous avons pu avoir des relations amicales et pacifiques avec tous nos voisins. Nous sommes également fermement déterminés à maintenir et à renforcer nos relations amicales non seulement avec nos voisins mais aussi avec tous les pays du monde.

Le Myanmar accueille plus de 100 races différentes. Notre gouvernement accorde une grande importance à l'unité nationale et au maintien de la paix et de la stabilité. Ayant dû faire face au fléau de l'insurrection pendant plus de 50 ans, le Myanmar attache beaucoup d'importance à la paix et à la stabilité. La compréhension et le respect mutuel ont joué un rôle important dans les succès remportés par notre gouvernement, s'agissant de faire rentrer 17 groupes armés rebelles dans la légalité. Maintenant que la paix et la stabilité règnent dans la plus grande partie du pays, notre gouvernement est à même d'assurer le développement dans les régions frontalières. Pour renforcer les liens entre les diverses races qui se trouvent dans ces régions et promouvoir leur développement économique et social, notre gouvernement a appliqué un programme de développement des régions frontalières. Il a dépensé 65 milliards de kyats et plus de 550 millions de dollars pour le développement de l'infrastructure, y compris pour des réseaux de communication et des installations pour la santé et l'éducation, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants. Nous sommes convaincus qu'une réduction sensible de la pauvreté contribue à la réalisation d'une culture de paix.

Dans le cadre des efforts de promotion de la culture de la paix, le respect et la compréhension des diverses religions et cultures est très important. Le Bouddhisme Theravada est la religion de la majorité des habitants du Myanmar mais d'autres religions telles que le christianisme, l'islam et l'hindouisme coexistent et s'épanouissent. On voit souvent au Myanmar des personnes qui appartiennent à une religion célébrer d'autres religions joyeusement et dans l'harmonie. Toutes les religions ont des jours fériés sur le calendrier et les hauts dirigeants du pays observent

ces cérémonies religieuses. Ainsi, M<sup>me</sup> Sadako Ogata, l'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme au Myanmar a cité notre pays en exemple pour sa tolérance religieuse.

Il est opportun que la question des enfants soit liée à la question de la culture de paix. Les enfants sont notre avenir. Nous pensons que les enfants qui grandissent dans un environnement pacifique seront en mesure de bâtir un avenir meilleur lorsqu'ils deviendront les dirigeants de demain. C'est la raison pour laquelle, en édifiant un monde qui convienne aux enfants, nous avons au Myanmar tenté de réaliser la paix et la stabilité, et nous y sommes parvenus. Nous avons également élaboré un plan d'action national pour favoriser la promotion, la protection et le développement des enfants. Nous attachons également beaucoup d'importance à la promotion des droits de l'homme. Nous croyons qu'il convient d'éduquer les enfants très tôt et avons inclus un enseignement sur les droits de l'homme dans les curricula scolaires au niveau national.

Le thème prioritaire de la décennie pour 2005 est l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre de la conclusion du processus de la Conférence Beijing + 10. Au Myanmar, nous avons réalisé des progrès importants s'agissant de favoriser l'égalité entre les sexes.

Les femmes du Myanmar bénéficient des mêmes droits que les hommes en matière d'héritage et de divorce. Une des spécificités culturelles du Myanmar est que les femmes conservent leur nom de jeune fille même après leur mariage. Elle bénéficient de certains droits sur les biens appartenant à leur mari. En outre, quelle que soit leur race ou religion, elles bénéficient des mêmes droits dans le cadre de la législation nationale.

Pour tenir les engagements pris à Beijing, le Comité national de la condition de la femme a été créé en juillet 1996. Pour donner un nouvel élan à la promotion du rôle des femmes, à la protection de leurs droits et au renforcement de leur situation économique, la Fédération des affaires féminines du Myanmar a été créée en décembre 2003 et regroupe plusieurs organisations non gouvernementales œuvrant en faveur de la promotion générale de la condition des femmes.

Ma délégation souscrit pleinement à l'opinion selon laquelle toutes les religions, cultures et civilisations contribuent à l'enrichissement de

l'humanité. Nous sommes convaincus que la promotion d'une culture de paix et d'un dialogue entre les diverses religions fondée sur la compréhension, le respect et la tolérance contribuerait grandement à instaurer la paix et l'harmonie dans le monde. Il s'agit d'une noble entreprise qui bénéficiera aux générations actuelles et futures. C'est une entreprise dans laquelle nous sommes déterminés à participer activement.

**M. Gruetter** (Suisse) : La Suisse remercie le Secrétaire général pour son rapport instructif sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations (A/60/259) et salue la résolution proposée par la République islamique d'Iran visant à poursuivre les efforts pour intensifier davantage le dialogue entre civilisations. La Suisse soutient en outre l'initiative du Secrétaire général sur une « Alliance des civilisations », lancée sous l'impulsion des gouvernements espagnol et turc.

La compréhension réciproque des cultures est indispensable à la cohabitation pacifique des différentes civilisations. La Suisse, composée de cultures et de religions diverses, a dû apprendre cette cohabitation pacifique sur son territoire limité. Elle a dû surmonter des clivages confessionnels et linguistiques, ainsi que des intérêts économiques divergents, pour créer une unité nationale tout en respectant les diversités. Son chemin a été marqué, à travers son histoire, par des affrontements violents entre les membres de différentes communautés confessionnelles. Si ces affrontements ont cessé il y a un siècle et demi, c'est grâce, entre autres, à une volonté commune de privilégier ce qui unit en pratique au lieu de ce qui divise en théorie. La condition de la réussite a été le respect de la différence et la conviction que chaque conflit latent peut être résolu par le dialogue. La consultation démocratique, des protections substantielles en faveur des minorités ainsi que la constante recherche du compromis ont été des instruments indispensables à la construction de notre pays.

Si je me suis permis d'évoquer l'expérience de mon pays, c'est pour tenter d'en tirer quelques réflexions d'ordre plus général. Premièrement, la diversité peut être une source de richesse seulement si cette appréciation de la différence ne sert pas à faire perdre de vue des asymétries et des injustices politiques, économiques et culturelles.



Deuxièmement, le respect mutuel et la tolérance sont des éléments indispensables à une cohabitation pacifique entre les différents groupes d'une société.

Troisièmement, le respect mutuel sur la base de valeurs partagées ne s'épanouit que dans un cadre démocratique, respectueux des minorités et fondé sur la primauté du droit. La participation active des minorités aux débats et décisions politiques est vitale pour éviter que le système démocratique ne conduise à une domination de la majorité.

Quatrièmement, même si, d'un côté, l'appel à des valeurs communes ne suffit souvent pas, à lui seul, pour résoudre les conflits et pour surmonter les incompréhensions, il faut reconnaître, de l'autre côté, que le cadre politico-juridique d'une démocratie reste vide et peut même devenir injuste s'il n'est pas animé par un esprit de respect mutuel et de valeurs fondamentales partagées.

Compte tenu des difficultés parfois grandissantes de compréhension entre les différentes cultures de notre monde, l'initiative pour une « Alliance des civilisations » est présentée à un moment opportun. Nous sommes convaincus qu'elle saura, en continuant la riche expérience accumulée dans le sillage du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, analyser de façon différenciée les causes et les conséquences des difficultés de compréhension et proposer des actions communes pour les atténuer.

Dans cet esprit, la Suisse a lancé, depuis quelques temps déjà, plusieurs projets au niveau international visant l'apprentissage mutuel et la coopération concrète dans des domaines d'intérêt commun entre acteurs séparés par d'importantes divergences idéologiques et religieuses. Récemment, elle s'est notamment intéressée aux dimensions religieuses des mécompréhensions et des conflits. La Suisse a appris deux choses dans ces activités : premièrement, qu'un progrès ne peut être atteint que par l'établissement d'un climat de confiance qui est la résultante de gestes concrets; et deuxièmement, que le dialogue sur les valeurs ne renforce pas, à lui seul, la confiance.

Le Secrétaire général a créé un Groupe de haut niveau dans le cadre de l'« Alliance des civilisations ». Dans le mandat du Groupe, il appelle à l'identification des actions collectives allant dans le sens de la création d'un paradigme de respect mutuel entre civilisations et cultures. La Suisse est, à cet égard, prête à partager ses

expériences avec le Groupe de haut niveau et avec le secrétariat de l'« Alliance des civilisations ».

**M. Erçin** (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie s'associe à la déclaration faite par le représentant du Royaume-Uni au nom de l'Union européenne au titre du point 43 de l'ordre du jour, qui s'intitule « Culture de paix ». Je vais donc présenter notre point de vue sur l'autre point que nous traitons aujourd'hui, à savoir le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations.

La nature et la portée des défis et menaces à la paix, la sécurité, le bien-être et le progrès du monde font que la nécessité d'un véritable dialogue entre les différentes cultures et civilisations s'impose plus que jamais aujourd'hui. Les événements de l'histoire récente ont non seulement renforcé cette notion, mais l'ont aussi placée au premier plan de l'ordre du jour de la communauté internationale.

À ce moment crucial, la Turquie estime en effet qu'une concertation intelligente et active au sein de la communauté internationale est indispensable. Nous devons nous atteler activement au règlement des questions auxquelles le monde d'aujourd'hui est confronté, en faisant preuve de respect et de compréhension envers les cultures et civilisations autres que la nôtre. La tolérance, l'appréciation de différentes cultures et convictions religieuses, l'harmonie et le pluralisme doivent trouver la place qui leur revient dans l'ensemble des principes qui façonnent chacune de nos sociétés.

À l'heure de la mondialisation, nos sociétés sont de plus en plus contraintes à l'interdépendance. Nous pensons que la compréhension mutuelle et le dialogue entre cultures et civilisations devraient figurer parmi les éléments fondamentaux des échanges entre sociétés, si nous voulons enfin atteindre notre objectif commun de paix et de progrès. À cet égard, nous apprécions vivement les encouragements prodigués par d'autres délégations aujourd'hui, nous incitant à amplifier les projets interculturels et intercivilisations allant en ce sens. Nous avons également relevé avec satisfaction que cette question importante a été dûment abordée dans le document final du Sommet mondial. La Turquie a démontré son appui sans réserves à cette question en se portant coauteur du projet de résolution sur ce point (A/60/L.6).

Pour sa part, la Turquie a toujours essayé de bâtir une culture de réconciliation et de compromis dans sa

propre région et au-delà. Le Forum commun Organisation de la Conférence islamique – Union européenne, créé à l’initiative de la Turquie en 2002, témoigne de nos efforts pour promouvoir la tolérance, le respect mutuel, le dialogue et la coopération entre différentes cultures et religions.

Étant donné les relations historiques et les liens culturels qui la lient à une vaste zone géographique, la Turquie bénéficie de la riche perspective qu’elle a cultivée à travers des échanges qui facilitent la tolérance, l’harmonie et la compréhension. Ce sont ces valeurs intrinsèques, dont la Turquie est porteuse, qui en ont fait le partenaire naturel de l’Espagne pour promouvoir l’Alliance des civilisations. Cette initiative avait d’abord été proposée par le Premier Ministre espagnol M. Zapatero lors de son allocution devant la cinquante-neuvième session de l’Assemblée générale, puis le Premier Ministre turc M. Erdoğan a été invité à la coparrainer au début de cette année. Depuis lors, la Turquie et l’Espagne ont pris part ensemble à la promotion de cette initiative, qui a aussi reçu l’appui du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

L’Alliance des civilisations vise à affronter les menaces émergentes émanant de perceptions empreintes d’hostilité qui encouragent la violence envers d’autres cultures et civilisations, et à susciter un effort déterminé à l’échelle mondiale, au niveau des institutions et de la société civile, pour surmonter les clivages et dépasser les préjugés, les incompréhensions, les distorsions et la polarisation au sein de la communauté mondiale. Comme nous l’avons tous constaté, cette situation a été exploitée et exacerbée par les extrémistes dans toutes les sociétés. L’initiative pourrait donc être perçue comme une coalition contre cette tendance, comme un mouvement pour faire avancer le respect mutuel à l’égard des croyances religieuses et des traditions et comme une réaffirmation de l’interdépendance croissante de l’humanité dans tous les domaines.

L’Alliance des civilisations est un effort véritable visant à prouver que les peuples du monde ne sont pas divisés sur les plans culturels ou religieux mais au contraire liés par des valeurs universelles, découlant de la sagesse collective de l’humanité, de sa conscience et de son désir de progrès. Nous encourageons tous les États Membres à réagir à cet appel.

**M<sup>me</sup> Enkhsetseg** (Mongolie) (*parle en anglais*) :  
La formule de Samuel Huntington qui avait déclaré en

1993 que le choc des civilisations dominerait la politique mondiale et que les failles entre les civilisations seraient les lignes de bataille était une sombre prévision. Il est vrai que 60 ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l’antisémitisme continue d’être un problème. Le racisme et la xénophobie sont des questions auxquelles nous continuons d’être confrontés. Nous assistons également à l’apparition de notions nouvelles comme l’islamophobie.

À la question de savoir si M. Huntington a eu raison, la réponse doit être un « non » retentissant. L’Organisation a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et nous autres, États Membres, avons la responsabilité de tenir cette promesse solennelle. L’Organisation des Nations Unies a joué un rôle déterminant pour empêcher une guerre mondiale d’éclater au cours des dernières années. Nous sommes persuadés qu’elle sera pleinement en mesure de le faire à l’avenir.

Le dialogue entre les civilisations lancé par le Président Khatami est une initiative majeure, destinée à nous faire éviter la sombre perspective d’un choc frontal entre les civilisations. Depuis son introduction, cette notion a progressivement suscité un intérêt croissant parmi les États Membres, dont le mien. Cette noble initiative a acquis une force et un poids supplémentaires avec l’adoption, en 2001, de la résolution 56/6 sur le dialogue mondial entre les civilisations, envisageant un Programme mondial qui a été vigoureusement élaboré grâce aux activités multiformes des États Membres et d’autres parties concernées, et qui a été réaffirmé par nos dirigeants dans le document final issu du sommet de septembre.

Nous vivons dans un monde à la fois singulier et diversifié. Nous vivons également dans un monde d’interdépendance croissante, en mutation rapide. Différents individus et différentes religions, cultures et civilisations se livrent aujourd’hui, dans une mesure sans précédent, à un échange de valeurs : des idées et des activités nées dans un coin du monde s’étendent instantanément à d’autres régions. Cette ouverture et le sentiment de vulnérabilité qu’engendre le changement créent une réaction naturelle de rejet, de méfiance, voire de crainte chez les individus qui cherchent alors à définir et protéger leur identité par l’exclusion et la séparation. Pourtant, l’histoire nous enseigne que les échanges et la préservation de l’identité d’individus ne sont pas mutuellement exclusifs mais complémentaires,

et qu'il faut en tirer le meilleur tout en abandonnant ce qui est caduc.

La civilisation humaine n'a atteint aujourd'hui son apogée qu'après un long processus d'échanges et de coopération entre des nations et des peuples aux cultures et aux traditions diverses. La diversité est par conséquent indispensable pour permettre à la race humaine de se développer progressivement. C'est seulement en comprenant, en reconnaissant, en respectant et en encourageant cette diversité qu'on peut engager un dialogue véritable entre les civilisations. La diversité n'est pas une menace, elle constitue en fait notre force. La percée de la technologie et de l'information nous donne une occasion sans précédent de promouvoir cette diversité à l'échelle planétaire.

Le projet de résolution soumis au titre du présent point de l'ordre du jour, et que nous nous apprêtons à adopter aujourd'hui, montre bien que le véritable objectif du dialogue entre les civilisations, ce sont les cœurs et les esprits de la génération suivante. On ne peut pas désapprendre l'intolérance du jour au lendemain. Il faudra des années d'efforts prudents et persistants de la part de toutes les parties prenantes, notamment des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile, des médias et des universitaires.

Les civilisations n'ont pas de frontières bien définies. Celles-ci se fondent en douceur l'une dans l'autre. Ce sont des entités qui comprennent des éléments d'histoire, de géographie, d'appartenance ethnique, de religion, de traditions et de politiques. Elles sont par conséquent en elles-mêmes fort diversifiées. Témoin en est la grande civilisation nomade de la steppe eurasiatique, dont mon pays fait partie. Cette civilisation comprend non seulement des pays bouddhistes comme la Mongolie, mais également des sociétés à majorité chrétienne ou musulmane. En tant que forme distincte de civilisation mondiale, elle a largement existé pacifiquement en symbiose avec les sociétés sédentaires d'Asie et d'Europe, et elle a joué un rôle important dans l'élaboration de vastes réseaux d'échanges et dans la création de grands centres administratifs, culturels, religieux et commerciaux.

Les sociétés et les peuples nomades ont joué un rôle fondamental dans les échanges entre les différentes civilisations, étant donné que pendant des milliers d'années, ils ont servi de pont entre les diverses civilisations. Dans l'histoire du monde, les

civilisations nomades ont absorbé l'influence des autres, tant à l'Est qu'à l'Ouest et les ont, à leur tour, profondément marquées. Toutefois, le rôle et l'empreinte des civilisations nomades n'ont en général que peu retenu l'attention.

La progression rapide de la mondialisation présente des difficultés – en dépit des possibilités qu'elle entraîne – pour la préservation et le développement des cultures et des traditions séculaires des peuples nomades. Entre autres choses, le nomadisme pastoral permet aux sociétés d'exploiter les ressources variables et inégales de la steppe. Sa mobilité permet l'exploitation saisonnière de ressources, qui ne suffisent pas à faire vivre pendant toute l'année les populations humaines et herbivores. La capacité des nomades à s'adapter aux caprices de la nature et à vivre en harmonie avec elle a produit des techniques et des moyens différents de protéger et d'utiliser la terre de manière viable. Cette capacité semble d'autant plus utile au vu des menaces pour l'environnement que représentent le déboisement, la désertification et l'érosion du sol, qui influent sur les moyens d'existence des habitants et les perspectives de développement dans bon nombre de pays, y compris dans les sociétés nomades.

Guidée par le désir de comprendre de manière objective toutes les civilisations, et persuadée que les progrès de la civilisation constituent un héritage collectif de l'humanité, la Mongolie ne ménage aucun effort en vue d'élargir les études sur divers aspects de la civilisation nomade, son influence et ses échanges avec d'autres. Mon gouvernement salue l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et sa contribution précieuse à l'application du Programme mondial, notamment à l'étude de la civilisation nomade grâce aux travaux de l'Institut international d'études des civilisations nomades, situé à Oulan-Bator, capitale de la Mongolie. L'Institut a notamment organisé des conférences internationales sur le thème « Le nomadisme en Mongolie et ses liens avec les civilisations sédentaires », ainsi que sur « le Dialogue entre les cultures et les civilisations : le présent et les perspectives de nomadisme dans une ère de mondialisation ».

La Mongolie célébrera l'année prochaine le huit centième anniversaire de la naissance de la nation. Nous pensons que cet anniversaire offrira l'occasion de susciter un nouvel intérêt pour la civilisation nomade et

facilitera les efforts des États Membres en vue de préserver et de développer la culture et les traditions nomades dans une société moderne. Nous projetons également d'organiser toute une série d'activités, tant aux niveaux national qu'international, pour célébrer la richesse de l'héritage, des traditions et de la culture des civilisations nomades. En cela, nous apporterons notre propre contribution à la promotion et à la facilitation du dialogue entre les civilisations.

Dans cette optique, ma délégation présentera à une date ultérieure un projet de résolution intitulé « Huit cents ans de souveraineté mongole », dont le but sera de promouvoir la compréhension et la reconnaissance de la civilisation nomade dans le cadre du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Ma délégation pense que cette initiative recueillera de la part de l'Assemblée générale, un large appui.

**M. Al-Nasser** (Qatar) (*parle en arabe*) : Au moment où nous nous rencontrons à mi-parcours de la Décennie internationale (2001-2010) de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, nous sommes réconfortés de voir apparaître un mouvement mondial de personnes qui cherchent à construire la paix. Nous applaudissons les multiples initiatives communautaires qui fleurissent à mi-parcours de la Décennie. Nous faisons également part de notre reconnaissance et de notre gratitude profondes aux dirigeants mondiaux pour les mesures exemplaires qu'ils ont prises, en particulier aux Premiers Ministres d'Espagne et de Turquie, ainsi qu'à un nombre important de personnalités éminentes.

À mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, nous réaffirmons le lien étroit qui existe entre la paix, le développement et la sécurité. Nous appelons à ce que soient accrus et accélérés les efforts dans les domaines de la consolidation et du maintien de la paix, de la prévention des conflits, du désarmement, du développement durable, de la promotion de la dignité humaine et des droits de l'homme, de la démocratie, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance. Nous félicitons les nombreux jeunes des différentes régions du monde qui ont contribué collectivement au rapport à mi-parcours de la société civile mondiale sur une culture de paix. Nous félicitons également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies

pour l'éducation, la science et la culture et leur exprimons notre reconnaissance d'avoir lancé des activités et des initiatives importantes qui ont contribué sensiblement à créer un sentiment d'unité et d'entente entre les civilisations, les religions et les sociétés. L'État du Qatar a, au fil des ans, appuyé leurs louables efforts.

La paix est bien davantage que l'absence de guerre : elle est un processus et une manière de régler les problèmes. Elle n'est pas seulement réglée par des chartes, des déclarations ou des conventions mais se trouve dans les cœurs et les esprits de tous les peuples. En cette ère de tensions internationales complexes, de courants convergents de mondialisation et d'appels au choc des civilisations, la paix est notre bien commun le plus précieux. Réaliser la paix est une entreprise de longue haleine pour chaque nation et chaque société, entreprise dont nul ne peut se désintéresser sous peine d'une juste réprobation de la postérité.

D'emblée, l'État du Qatar a été un fervent partisan des efforts de l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir la culture de paix et le dialogue entre les civilisations. L'État du Qatar n'a cessé d'encourager le dialogue dans le but d'approfondir le champ de la compréhension et de jeter les fondations d'un régime de respect mutuel, d'amitié et de coopération entre les pays et les sociétés. Cette motivation a revêtu un caractère d'urgence après la tragédie ignoble du 11 septembre 2001.

L'Émir de l'État du Qatar, S.A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, et son épouse, S.A. la cheikha Mozah bint Nasser Al-Missned, font partie des personnes éminentes qui croient en l'humanité et qui rêvent d'un monde dans lequel nous pourrions tous vivre dignement et en sécurité. Leur plaidoyer, leur compassion, leur vision et leur conviction ont permis à de nombreuses initiatives fructueuses d'élargir le champ de la compréhension entre les pays et les sociétés, particulièrement entre les mondes musulman et occidental. L'État du Qatar est résolument opposé au sectarisme et à l'extrémisme religieux et rejette catégoriquement toute identification ou association du terrorisme avec l'islam ou n'importe quelle autre religion.

Au niveau international, l'État du Qatar a été parmi les premiers à prôner la nécessité de promouvoir le dialogue entre les civilisations. Depuis 2000, il a appuyé au plus haut niveau politique toutes les

résolutions de l'Organisation des Nations Unies qui appellent à une culture de paix. Il a également appuyé la mise en œuvre du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Programme d'action, ainsi que d'autres résolutions liées à la paix lors des différentes conférences organisées par les Nations Unies.

De plus, dans d'autres instances régionales et internationales – telles que l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe – nous avons promu avec enthousiasme la tolérance mutuelle et la compréhension entre les nations et à l'intérieur de celles-ci.

Au niveau national, l'État du Qatar a adopté des mesures concrètes pour mettre en œuvre le Programme mondial et le Programme d'action. Des programmes culturels, éducatifs et sociaux appropriés ont été élaborés pour promouvoir les concepts de paix et de dialogue. À cet égard, une attention considérable a été accordée aux activités des organisations locales de la société civile et aux organisations non gouvernementales. Des informations pertinentes visant à promouvoir la compréhension et l'acceptation mutuelles entre les nations et à l'intérieur de celles-ci ont été distribuées très largement dans les milieux universitaires nationaux. En outre, la culture de tolérance et de respect pour la diversité culturelle a été incorporée dans les programmes et les manuels scolaires tout en maintenant les valeurs et le génie de la société qatarienne.

L'État du Qatar s'emploie énergiquement à la promotion d'une culture de paix en se faisant l'hôte de réunions, facilitant ainsi l'interaction et les échanges sur le plan des valeurs, des mentalités et des comportements propices à la consolidation de la paix dans le monde. Ces réunions se sont concentrées sur les principes fondamentaux de l'existence humaine et ont abordé des questions essentielles soulignant ainsi les objectifs, les principes et les intérêts communs de la communauté des nations.

La culture de la paix consiste essentiellement à mettre en valeur le potentiel de créativité des hommes et des femmes, à développer des capacités, des mentalités, des valeurs et des attitudes permettant de vivre ensemble en harmonie. L'amélioration de la condition humaine n'est pas une tâche dévolue à un petit nombre, c'est une tâche qui incombe à toutes les

nations et à toutes les sociétés. Nous devons à nos enfants de n'épargner aucun effort et nous dépensons sans compter pour leur léguer un monde exempt d'injustice, de préjugés, de haine, d'extrémisme, d'assujettissement, de méfiance et de discrimination de toute nature. Nous ne pouvons décevoir nos enfants qui, dans la plupart des cas, sont les premières victimes de la violence. Préparons nos enfants à la paix en leur apprenant à être des bâtisseurs de paix et à avoir en horreur la violence et l'emploi de la force physique pour parvenir à ses fins.

Au cours de la prochaine moitié de la décennie, il incombe aux Gouvernements, au système des Nations Unies et à la société civile, y compris les institutions religieuses, de réaliser la compréhension entre les civilisations sur la base du respect des autres religions et pour la diversité culturelle afin de combler le large fossé qui demeure dans la tourmente quotidienne des conflits et des crises. Nous devons saisir cette vision de la culture de la paix pour accélérer les progrès vers un monde meilleur.

La communauté internationale a la responsabilité morale d'améliorer la vie sur Terre et d'agir en faveur de la paix et du calme dans l'intérêt de tous ses habitants. Notre destinée dépendra en fin de compte de notre action en faveur d'une culture de la paix, conjuguée au respect de la sagesse et à l'adhésion à nos principes. Nous sommes tenus d'accroître les ressources culturelles et la compassion de la communauté internationale afin d'apporter ensemble une contribution notable à la culture de la paix. Il importe que les pays du monde entier continuent de promouvoir le dialogue dans tous les domaines primordiaux pour la paix, le développement et la sécurité en insistant sur les objectifs, principes et intérêts communs aux États Membres. Par-dessus tout, nous devons favoriser la diversité culturelle au lieu de la redouter ou de la réprimer pour pouvoir instaurer une coopération internationale qui permette de venir à bout des problèmes les plus graves.

### Organisation des travaux

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je dois faire une annonce concernant le point 73 de l'ordre du jour, qui s'intitule « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale ». Le Président a demandé à S. E. M. Jean-

Marc Hoscheit, Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'être le coordonnateur des consultations officielles sur le projet de résolution qui doit être présenté au titre du point 73 de l'ordre du jour et de ses points subsidiaires a), c), d) et e), ce qu'il a aimablement accepté. Le Luxembourg a rempli ce rôle avec beaucoup de succès par le passé. Je rappelle aux Membres que le point subsidiaire b) du point 73 de l'ordre du jour a été renvoyé devant la Deuxième Commission.

Le Président demande aux délégations qui comptent soumettre des projets de résolution au titre du point 73 de l'ordre du jour de bien vouloir le faire le plus rapidement possible, afin de laisser le temps pour des négociations, s'il y a lieu, en vue de parvenir à un consensus sur ces projets de résolution.

Avant de lever la séance, je tiens à remercier les interprètes de leur compréhension, sachant que nous avons dépassé de quelques minutes le temps alloué.

*La séance est levée à 13 h 10.*